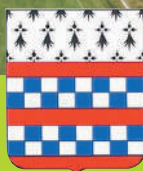


L'ÉCHO DU BRIVET

Sainte-Anne-sur-Brivet



ÉCOLES ET DÉCONFINEMENT

École Jean de la Fontaine



École
Saint Michel



Le mot du Maire

En juillet 2014, j'avais émis le souhait de m'impliquer dans les projets de développement de la commune et agir dans l'intérêt collectif au sein d'une équipe ouverte et d'horizons divers.

Je remercie Philippe pour la confiance qu'il m'a accordée pendant le mandat précédent ainsi que le conseil municipal. C'est le témoignage de notre volonté de partager nos valeurs citoyennes. Merci également aux électeurs (.trices) qui se sont déplacés (.ées) aux urnes le 15 mars dernier, honorant ainsi les valeurs démocratiques que sont les nôtres, quel que soit leur vote.



Le plaisir de servir est reconduit avec une équipe solidaire et impliquée dans l'avenir de notre commune.

Nous commençons ce mandat avec la fin des travaux du groupe scolaire. L'ouverture pourrait avoir lieu à la rentrée de septembre suivant l'avis favorable de la commission de sécurité, commission obligatoire pour toute ouverture d'un établissement recevant du public.

De nombreux sujets vont animer la vie municipale de notre commune sur ce nouveau mandat et nous amènerons à réfléchir sur les investissements nécessaires à la vie actuelle et future de notre commune.

Des investissements seront également à l'étude pour continuer à structurer notre commune :

- Création d'un logement sénior rue des peupliers et l'aménagement de lots constructibles pour l'accès à la propriété.
- Extension de la maison de santé.
- Réhabilitation de l'ancienne école publique.
- Ouverture d'une opération d'aménagement programmée (OAP) à proximité de la salle des sports.

Le bien-vivre ensemble étant le fil conducteur de notre municipalité, une attention toute particulière sera portée à tous les acteurs locaux contribuant au dynamisme de notre commune, maintien des commerces de proximité grâce aux commerçants, artisans, professionnels de santé et agriculteurs de notre commune.

Merci aux bénévoles à travers leurs actions qui servent le bien commun. Ce qui nous anime, c'est de préserver nos écoles, nos services, nos commerces et notre qualité de vie.

Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent. Je souhaite remercier tous les acteurs de notre collectivité (personnel administratif, technique, agents d'entretien et d'accueil), personnels soignants et médicaux, artisans, commerçants, exploitants agricoles, enseignants et chefs d'établissement qui ont assuré la continuité des services et répondu aux besoins de nos administrés.

La vie va reprendre son cours ; ces acteurs étaient là hier, soyons là pour eux demain. Souhaitons que l'activité économique de notre territoire reprenne, conserve l'emploi et la dynamique de nos collectivités et associations.

Nous abordons cet été dans un contexte économique et social fragile. Ne nous empêchons pas de poursuivre notre investissement pour le bien-être de tous.

Jacques Bourdin

Votre Mairie



6, rue de l'Etang
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. 02 40 88 14 09
www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr
mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-17h
- Le jeudi : 9h-12h Fermé l'après-midi
- Le vendredi : 9h-12h et de 14h-16h30
- Le samedi : 9h-12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Jean-Marc LE JÉLOUX : Secrétaire général
- Catherine CARRE, chargée de mission
- Isabelle DAUVERGNE : accueil, Etat-civil, restauration scolaire, enfance-jeunesse, élections, cimetière
- Laura SAVÉA : urbanisme, arrêtés voirie, action sociale, marchés publics

Le service urbanisme est fermé le mercredi après-midi.

SERVICES TECHNIQUES :

- Pascal PERIO, Responsable du service
- Pierre PERRIN
- Erwan NOURRY
- Reynald BAUWENS
- Christophe BALU.

SERVICES AUX ECOLES :

Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT, Amélie CORNET, Christiane MORAND, Christiane BACONNAIS.

Ecole publique : Anne BREISACK, Annie CASIMIR, Sylvie EVAIN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.

L'AGENCE POSTALE

Marie-Laure BELLIOU : 02 40 91 82 57



Horaires habituels :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 11h

Horaires d'ouverture du mois d'août

2020 : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	13
Associations	19
Informations générales	29
Intercommunalité	31

Directeur de la publication : M. le Maire

Photo de couverture : Rémi Valais Production

Tirage : 1 350 exemplaires

Réalisation : Kalydéa

Tél. 02 40 58 31 03 - www.kalydea.fr



Le nouveau Conseil Municipal

MAIRE :

JACQUES BOURDIN

ADJOINTS :

1 - GATTEPAILLE CHRISTOPHE

Urbanisme (PLU), Bâtiments, Projet, Organisation service technique

2 - HERVY Karine

Affaires budgétaires et financières, Programmation des investissements, Commission des Impôts

3 - UM Gilbert

Relations avec les associations, Sports, Communication (bulletin municipal), Site Internet, Gestion des salles communales

4 - COURRAUD Claire

Enfance-Jeunesse (Ecoles, APS-ALSH, Restaurant scolaire, CME)

5 - LEGENTILHOMME Hugues

Voirie, Agriculture, Environnement, Transports scolaires, Tourisme, Patrimoine

6 - DE LIL Sophie

Affaires sociales, Emploi, Personnes âgées, Culture, Manifestations

CONSEILLER DELEGUE :

JEAN-PIERRE MEIGNEN

RH, Cimetière, Administration générale

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

GEFFRAY Sylvie

HAVARD Edouard

COUERON Nadine

JULIEN Céline

CORBE Bertrand

MORACCHINI Aude

COSTE Olivier

COUTURET Chantal

GUIHO David

SEGUELA Claire

GUILLON Yann

VINET Marina

ONILLON Thierry

RADIN Géraldine

ROUX Jean-Pierre



PERMANENCES du Maire et des Adjointes

Juillet à Décembre 2020

LE MAIRE

Sur rendez-vous suivant ses disponibilités.

LES ADJOINTS

Les samedis suivants de 11h00 à 12h00 :

• GATTEPAILLE CHRISTOPHE

1^{er} Adjoint : Urbanisme (PLU), Bâtiments, Projet, Organisation service technique.

25 Juillet - 29 Août - 7 Novembre

• HERVY Karine

2^e Adjoint : Affaires budgétaires et financières, Programmation des investissements, Commission des Impôts.

1 Août - 26 Septembre - 14 Novembre

• UM Gilbert

3^e Adjoint : Relations avec les associations, Sports, Communication (bulletin municipal), Site Internet, Gestion des salles communales.

22 Août - 3 Octobre - 21 Novembre

• COURRAUD Claire

4^e Adjoint : Enfance-Jeunesse (Ecoles, APS-ALSH, Restaurant scolaire, CME)

8 Août - 10 Octobre - 28 Novembre

• LEGENTILHOMME Hugues

5^e Adjoint : Voirie, Agriculture, Environnement, Transports scolaires, Tourisme, Patrimoine.

19 Septembre - 17 Octobre - 5 Décembre

• DE LIL Sophie

5^e Adjoint : Affaires sociales, Emploi, Personnes âgées, Culture, Manifestations.

5 Septembre - 24 Octobre - 12 Décembre

• JEAN-PIERRE MEIGNEN

Conseiller délégué : RH, Cimetière, administration générale

12 Septembre - 31 Octobre - 19 Décembre

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire les Adjointes, le conseiller délégué.



Compte Administratif 2019

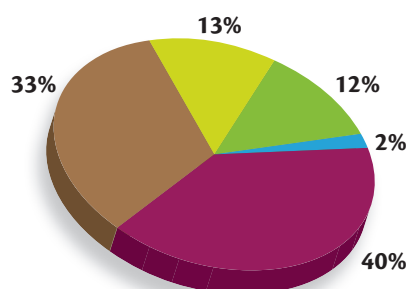
Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées dans l'année. Il permet de contrôler la gestion de la commune, et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

Fonctionnement

Dépenses

* aux dépenses nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux : la rémunération du personnel, les achats de fournitures et de services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du patrimoine.

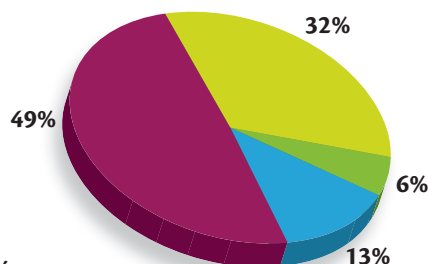
Charges de personnel	745 041,46 €
Charges à caractère général	626 060,88 €
Autres charges de gestion	238 814,42 €
Divers et Opérations d'ordre	217 578,81 €
Charges financières	45 410,39 €
TOTAL	1 872 905,96 €



Recettes

* aux recettes constituées de la perception des impôts locaux, des dotations de fonctionnement reçues de l'Etat, des produits venant des différents services (restauration scolaire,

Impôts et Taxes	1 188 340,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	- €
Dotations et participations	772 804,01 €
Produits des services du domaine et ventes	157 729,13 €
Divers et Opérations d'ordre	319 016,29 €
TOTAL	2 437 889,43 €



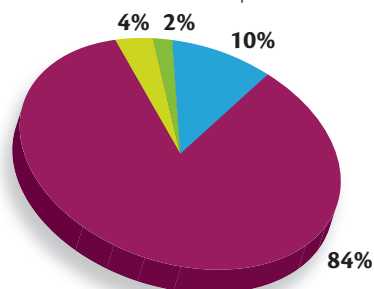
L'Excédent de Fonctionnement à fin 2019 : 941 611,92€ est reporté sur le budget primitif 2020 : 133 949,66 € en recettes d'investissement et 807 662,26 € en recettes de fonctionnement.

Investissement

Dépenses

* Aux achats durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics : construction de bâtiments, développement de la voirie, achat des équipements indispensables au fonctionnement et, bien sûr le remboursement d'emprunts.

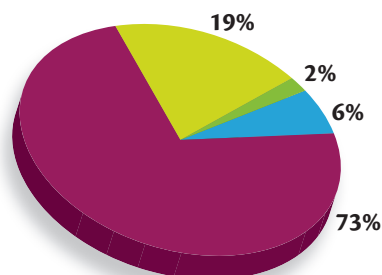
Immobilisations en cours	2 479 849,13 €
Remboursements d'Emprunt	125 983,03 €
Immobilisations corporelles et incorporelles	50 739,46 €
Divers et opération d'ordre	283 712,53 €
TOTAL	2 940 284,15 €



Recettes

* La partie recette est constituée de l'autofinancement, des subventions d'investissements et du capital emprunté.

Excédent de fonctionnement capitalisé	551 038,48 €
Dotations, fonds divers	59 542,39 €
Subventions d'investissement	161 855,22 €
Divers	2 099 653,67 €
TOTAL	2 872 089,76 €



Déficit d'investissement 2019 : 68 194,39 €

Soit un déficit d'investissement cumulé à fin 2019 : 133 949,66 €

Impôts Locaux 2020

Taxes	Taux 2019	Bases définitives 2019	Taux votés en 2020	Produit fiscal correspondant
Taxe d'habitation	19,45%	2 227 580	19,45%	433 264
Taxe foncière bâti	27,14%	1 703 871	27,41%	467 031
Taxe foncière non bâti	58,14%	101 448	58,14%	58 982
Produit des trois taxes pour 2020				959 277

Le conseil municipal a voté le maintien des taxes au même taux que 2019.

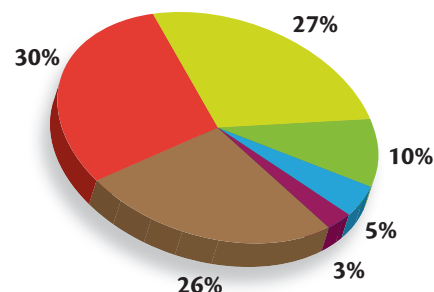
Budget primitif 2020

Le budget primitif détermine pour l'année les principales dépenses et recettes.

Section fonctionnement 2 878 941,26€

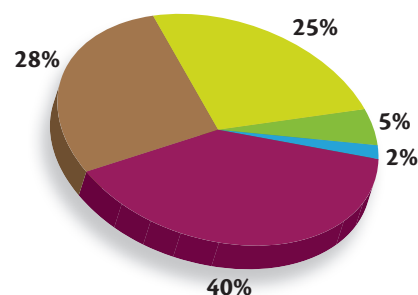
Dépenses

Virement à l'investissement	740 000,00 €
Charges de personnel	854 500,00 €
Charges à caractère général	786 800,00 €
Autres charges de gestion	277 600,00 €
Divers	148 041,26 €
Charges financières	72 000,00 €
TOTAL	2 878 941,26



Recettes

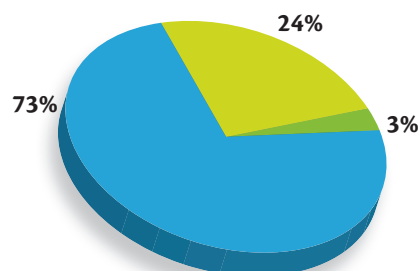
Impôts et Taxes	1 154 277,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	807 662,26 €
Dotations et participations	710 000,00 €
Produits des services du domaine et ventes	144 000,00 €
Divers	63 002,00 €
TOTAL	2 878 941,26



Section investissement 3 880 910,83€

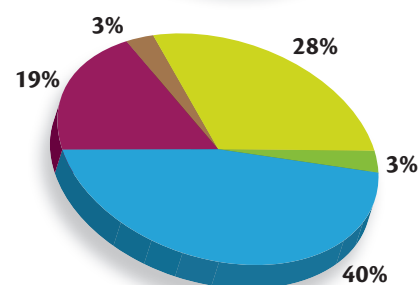
Dépenses

Equipements et Etudes (Logement, Ecole)	2 840 744,19 €
Solde exécution N-1	- €
Remboursement d'Emprunt	915 000,00 €
Divers + Opérations d'ordre	125 166,64 €
TOTAL	3 880 910,83



Recettes

Emprunts	1 800 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	740 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (n-1)	133 949,66 €
Subvention d'Investissements et Dotations	1 091 961,27 €
Divers	114 999,90 €
TOTAL	3 880 910,83



Nos joies et nos peines

Naissances

DEPRE Hope

04/01/2020 - 24 Le Nuble

BALU Annie

07/01/2020 - 31 Place du Commerce

BRAUD Giovanni

24/01/2020 - 21 La Gouërie

JOSSO Laurélyne

23/01/2020 - 2 La Grand Ville

YVONNET Noam

27/02/2020 - 35 Le Champ Blanc

PICAUD Anaïs

27/02/2020 - 4 Rue de La Chesnaie

GUBERIC Célian

08/03/2020 - 31 Tragouët

LECOMMANDEUR PILET Ernest

18/03/2020 - 65 La Gouërie

DIE Nelson

08/04/2020 - 81 Rue des Acacias

UM Soan

13/04/2020 - 23Bis Hessin

TROCHU Maël

24/04/2020 - 10 Rue de La Vallée

PARIS Elly

28/04/2020 - 36 La Maigrerie

BRICHON Samuel

11/05/2020 - 27 Hessin

NORMAND-PERRON Milan

11/05/2020 - 19 Bécigneul

LOBIGEAU Gabriel

03/06/2020 - 6 Rue des Frênes

MAS RONCIERE Sacha

05/06/2020 - 13 Rue des Acacias

Au 15 Juin 2020, la Commune a enregistré 22 Naissances extérieures. Certaines familles n'en souhaitent pas la parution.

Mariage

PLISSONNEAU Aurélien et CHEVRON Marion

30/05/2020 - 17 Rue Maria Casarès - 49000 ANGERS

Décès

SÈVÈRE Yvon

14/01/2020 - 21 Le Clos Fleuri

EVAIN Claude

15/02/2020 - 48 Cottret

JUDIC Agnès

28/02/2020 - 4 La Tremblais

LEGENTILHOMME Marie

26/02/2020 - 12 La Livaudais

MORICEAU Yves

12/03/2020 - 53 La Gouërie

CARCAUD Jacques

25/03/2020 - 4 Rue de La Chapelle

GLOTIN André

01/04/2020 - 49 Coisnongle

DEVAUTOUR Denise

20/04/2020 - Le Perrin

NOBLET Bernard

25/04/2020 - 32 La Grandville

Tribune libre

Les nouveaux élus m'ont proposé d'écrire un petit texte sur le bulletin municipal; pourquoi pas ? N'ayant rien demandé, je reprends en toute simplicité et sympathie mes quelques mots prononcés lors l'installation du nouveau conseil.

La crise sanitaire sans précédent que nous vivons nous a contraints de différer l'installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars. Je regrette ce contretemps, mais nous n'avions pas le choix.

J'adresse mes sincères félicitations au nouveau maire Jacques Bourdin et à tous les conseillers qui l'accompagnent. Sachez que pendant cette période étrange et inattendue de passation des pouvoirs nous avons travaillé en étroite collaboration entre élus « anciens » et nouveaux via la cellule de crise, toute cette urgence sanitaire étant coordonnée par les nombreuses directrices de l'État (Préfecture, ARS, Education Nationale, etc.).

Je formule ce vœu à vous élus de mars 2020 : « Soyez vous-même, unique, à fond, tout entier, irremplaçable, précieux pour notre commune ».

Philippe Belliot



Mot du Nouveau Conseil

Le nouveau conseil municipal nouvellement élu tient à remercier Philippe BELLLOT pour son travail et son engagement sans faille durant ses deux mandats. L'action de son équipe a considérablement amélioré l'environnement de la commune à travers différents projets structurants ; en voici quelques exemples :

- Les Pirogues (Bibliothèque intercommunale, restauration scolaire, accueil périscolaire, salle associative)
- Révision du Plan Local d'Urbanisme
- Rénovation de la nef et du clocher de l'église
- L'agrandissement de la salle des sports (vestiaires, salle de gym douce, espace convivialité)
- Création d'une maison médicale avec l'installation d'une équipe pluridisciplinaire
- Rénovation de la salle polyvalente
- Construction du nouveau groupe scolaire
- ...

En dépit de la situation sanitaire exceptionnelle, Philippe BELLLOT a continué d'œuvrer quotidiennement à la destinée de la commune en lien avec la nouvelle équipe.

Journal d'une construction

Depuis la pose symbolique de la première pierre effectuée par Philippe BELLIO le 03 Mai 2019, le chantier de la nouvelle école publique poursuit son avancement. Malgré l'arrêt du chantier en raison de la crise du COVID 19 durant un mois, les travaux se poursuivent dorénavant avec une livraison espérée d'ici quelques mois. Voici le journal d'une construction.





Conseil Municipal des Enfants

Une belle journée d'éducation civique pour nos jeunes élus brivetains.

Sur invitation de notre députée, Sandrine Josso, nos jeunes élus ont visité l'Assemblée Nationale le lundi 24 février. Cette journée programmée au mois d'octobre n'avait pas pu avoir lieu en raison des grèves des transports.

Encadrée par Monsieur le Maire, Philippe Belliot, et 7 adultes, notre petite équipe brivetaine a pu découvrir ce lieu prestigieux, symbole de notre république, le Palais-Bourbon. Cette visite intense et enrichissante a commencé par une projection vidéo expliquant le fonctionnement de l'institution, puis par la découverte guidée des différentes salles : la galerie des Fêtes, la grande Rotonde, la richissime bibliothèque et son plafond peint par Eugène Delacroix, la Rotonde Alechinsky, la salle « des Pas Perdus », les différents salons dont celui des Marianne mais également la salle des Conférences ... et enfin un beau moment d'émotion en assistant à un débat parlementaire au sein de l'hémicycle.

Cette journée exceptionnelle s'est poursuivie par une mini-croisière sur la Seine suivie d'un parcours en bus afin d'admirer les monuments emblématiques de notre capitale.



La fin de cette découverte, pour beaucoup d'entre eux, s'est terminée à Montparnasse pour un retour à Sainte Anne avec des images plein la tête. Depuis 2011, date de création du Conseil Municipal des Enfants, c'est la troisième fois qu'une telle initiative a lieu. « Cette journée à la fois éducative et conviviale est une façon de remercier les jeunes élus pour leur mandat de trois ans », souligne Philippe Belliot.



Flash Info

Entreprises

Education Canine du Brivet

Je me présente : Aurélie, 40 ans et maman de 2 garçons.

Éducatrice canin depuis 12 ans et auparavant au club canin de la Chapelle des Marais, j'ai créé ma structure en Mai 2019. Je ne faisais que du domicile le temps de trouver un terrain car je souhaitais rester sur ma commune de cœur et de résidence Sainte-Anne-sur-Brivet. Avec mon conjoint Emmanuel, nous sommes aussi éleveur professionnel de Rottweilers depuis plus de 10 ans (sous l'affixe Vom Hause Mattherhorn), il fallait donc le lieu adapté à tous ces projets.

Je suis aussi formatrice pour l'attestation d'aptitude pour chiens de catégories et formatrice PECCRAM (Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risques d'Accidents par Morsures).

Nous sommes maintenant installés sur un terrain de 3.5 hectares entre Balasson et la Vilallée, nous y avons créé 2 parcs d'éducation, un grand, accueillant les cours adultes en obéissance pour ceux déjà bien avancés (préparation pour passage du CSAU ou brevet d'obéissance si besoin) et une partie très ludique pour l'éducation de base avec un grand nombre d'agres. Le second parc est actuellement réservé à la Garderie (pour les grands et les petits en journée complète ou ½ journée). Nous y travaillons aussi tous les jours les chiens de l'élevage afin de les préparer pour toutes les étapes de sélection (confirmation, expositions canines, tests d'aptitude, de caractère etc.).

Je propose un cours chiot collectif les samedis matins de 10h30 à 11h30, et des cours individuels chiot ou adulte suivant votre emploi du temps, du mardi au samedi de 10h à 20h. Il y a toujours un cours collectif adulte dans la semaine mais il peut changer de jour suivant les emplois du temps de chacun.

Je ne fais pas non plus tous les cours au terrain car il est très important que le chien vous écoute dans toutes les situations de la vie quotidienne. Nous pouvons donc nous donner rendez-vous en ville, au parc, en forêt etc.

Pour les chiens présentant une problématique de comportement, le premier rendez-vous se fait au domicile car il est très important pour moi de voir les conditions exactes de vie du chien afin d'avoir toutes les cartes en main pour aider le propriétaire à résoudre ses problèmes. A bientôt, Cynophilement...

Contact : Aurélie Brosseau

06 15 93 29 18

ecbrivet@gmail.com

www.ecbrivet.fr

Education Canine du Brivet

Education canine

chiots - adultes, individuelle ou collective

Garderie

Journée complète ou 1/2 journée

Balade canine éducative

chiots et adultes

Vente de croquettes

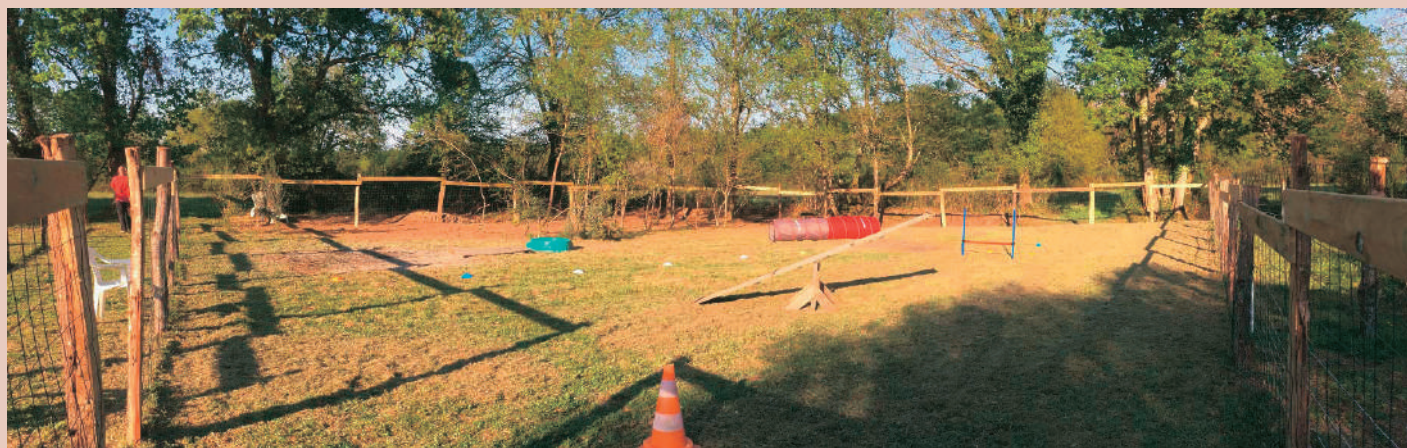
Marque Allemande : Happy Dog

Formation d'attestation d'aptitude

Obligatoire pour tous propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie ainsi que les propriétaires de chiens déclarés mordeurs



Sur notre terrain, à votre domicile
et à l'extérieur





Du changement au cabinet infirmier de Sainte-Anne-Sur-Brivet

Suite au départ de Béatrice Le GOFF, c'est Emmanuelle CLEMENT infirmière assurant les remplacements depuis 2 ans au sein du cabinet, qui s'est associée avec Véronique HOHENSTEIN, depuis le 1er avril 2020.

Elles vous accueillent tous les jours sauf dimanche et jours fériés pour tous soins, sans rendez-vous, à leur permanence au sein du cabinet de la maison de santé, de 8h à 8h30.

Leur secteur d'activité comprend l'ensemble de la commune de Sainte-Anne-Sur-Brivet ainsi que de Quilly.

Pour les soins à domicile, vous pouvez les contacter au 02 40 88 11 91.

Du nouveau à l'Escale

Bonjour, nous sommes Morgane et Martin et voici notre petit garçon Édén de 5 mois. Nous vous annonçons notre venue à Sainte-Anne-sur-Brivet au Bar Tabac L'Escale.

Après avoir travaillé durant quatre ans dans les V and B, Morgane a fait plusieurs saisons estivales avant d'occuper un poste de responsable d'une cave.

Martin était ascensoriste, et avait l'habitude d'aider ses beaux-parents dans leur Crêperie ; ainsi est née et s'est développée une passion pour le monde du bar. Dynamiques et motivés par cette nouvelle aventure, nous avons hâte de vous accueillir dans notre univers.

Rendez-vous en Juillet.

Morgane, Martin et Édén



Ma Coach Maison



Rapprochement de 2 brivetaines passionnées et expérimentées ayant l'ambition de mettre l'humain au cœur du projet immobilier.

Nous avons communiqué sur leurs expertises respectives lors du bulletin de janvier dernier, elles ont fait le choix de collaborer.

La rencontre de Marlène et de Cindy se transforme en collaboration !

Après la création de l'entreprise Ma coach Maison fin 2019 orientée coaching, puis la Certification de Marlène ROCHER en Valorisation Immobilière, l'activité d'agence immobilière a été ouverte fin février, prônant l'humain et la qualité, avec des honoraires maîtrisés.

Cindy LEGENTILHOMME a rejoint l'agence le 17 mars. Pour Marlène et Cindy, c'est « une collaboration évidente car nous partageons, au-delà de nos expertises métiers, des valeurs humaines communes ».

Pour plus d'informations et pour échanger sur vos projets de vente et d'achat immobilier, vous pouvez les contacter :

Marlène ROCHER- Agent Immobilier et Certifiée en Valorisation Immobilière

06 79 84 62 46 – marlene@macoachmaison.fr

Cindy LEBAS-LEGENTILHOMME - Agent Commerciale

06 33 51 44 89 – cindy@macoachmaison.fr

Sécurité routière

« Savoir Conduire, c'est Savoir-Vivre »

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.

Nous recevons encore beaucoup de réclamations contre la vitesse excessive à l'entrée du Bourg et des villages. Ainsi pour votre sécurité, celle des habitants de ces zones et en particulier des enfants, merci de respecter scrupuleusement les indications du Code de la Route.

École Saint Michel

Mot du Directeur

Cette année 2019/2020 a un goût d'ina-
chevé et restera à jamais marquée dans nos
mémoires. Le COVID a entraîné les enfants,
les parents et les enseignants dans une
situation inédite et dans une relation excep-
tionnelle : « faire la classe par correspondance
et à la maison ».

Il en est ressorti beaucoup de points positifs :
une relation étroite avec les parents, une
communication différente avec nos élèves,
des échanges chaleureux, des moments qui
resteront inoubliables pour tout le monde.

Un grand merci à tous nos parents pour avoir
assuré comme de vrais enseignants !!!

L'école Saint-Michel ouvrira une neuvième
classe à la rentrée 2020/2021. L'année scolaire
sera orientée sur le thème « Entre Terre et
Mer ». Des projets verront le jour comme
la classe découverte en Provence pour les
classes de CE2/CM1/CM2 et d'autres projets
sont en construction.

Vous pouvez consulter ce site qui vous
présente toute la vie de l'école à cette adresse :
www.stmichel-steannesurbrivet.fr

Mot du personnel de l'École

Nous avons vécu cette année 4 rentrées. La
rentrée du 11 mai a marqué le retour des
enfants à l'école, la mise en place matérielle
et une grande mise aux normes de l'école en
termes d'hygiène. Le personnel de l'école, à
cette occasion, a fourni un important travail
de nettoyage et de désinfection des locaux.
Armées de masques et de leur tenue, elles ont
grandement participé à la remise en route de
l'école Saint-Michel. Merci à vous Mesdames !!



Paroles de confinement des CM2 de l'école St Michel :

J'ai bien aimé le confinement parce que :

- « J'ai pu passer plus de temps avec mes parents »
- « J'ai eu du temps pour jouer et faire des activités avec ma famille »
- « J'ai appris à bricoler et cuisiner avec mes parents »
- « J'ai pu m'occuper de mes animaux »
- « J'ai pu me coucher tard et me lever tard »
- « Je n'allais plus à la cantine »

Je n'ai pas aimé le confinement car :

- « Je ne pouvais pas voir mes amis »
- « Je ne pouvais pas sortir »
- « Je ne pouvais plus pratiquer mon sport »
- « Je m'ennuyais et les récréations étaient moins drôles »
- « C'était plus difficile de travailler à la maison »
- « Il n'y avait pas la maîtresse pour m'expliquer »

Je suis heureux d'être à l'école parce que :

- « Je peux enfin retrouver mes amis et ma maîtresse »
- « La maîtresse explique mieux »
- « On fait une vraie récréation »

Je n'aime pas l'école en ce moment car :

- « Nous devons rester à 1 mètre »
- « Il manque des copains »
- « C'est bientôt fini »



« Non au COVID »



Après deux mois de confinement, certains élèves ont repris le chemin de l'école Saint Michel.

En effet, les classes de maternelle sont restées fermées aux élèves, le protocole sanitaire étant difficilement applicable à des jeunes enfants.

Cependant quelques-uns ont bénéficié d'un accueil à l'école en raison de la profession prioritaire de leurs parents.

Ainsi une dizaine d'élèves de la petite section à la grande section ont passé un peu de temps avec les enseignants et les ASEM (agents spécialisés des écoles maternelles) qui ont eu l'idée de concevoir une affiche mettant en avant les différents gestes barrières contre le coronavirus.

Tous les enfants ont participé à tour de rôle à la conception de cette affiche mêlant l'apprentissage des lettres, des nombres et de la peinture à une activité ludique et colorée.

Sur cette affiche « Non au COVID » figurent notamment quelques exemples des 14 affiches sur les gestes barrières offertes par l'artiste Cœur d'Artiflo aux écoles maternelles et primaires. Ici, sous forme de coloriage, elles représentent comment se mouchoir dans un mouchoir à usage unique ou comment se laver les mains avec du gel hydro alcoolique de façon adaptée aux jeunes enfants.

Cette activité a permis aux enfants de travailler ensemble et de comprendre l'importance du respect de ces gestes barrières dans la joie et la bonne humeur.

Prépa déconfinement

C'est avec un grand plaisir que les enseignantes ont enfilé leur « bleu de chauffe » pour préparer la rentrée du 11 mai qui marquait le retour des enfants à l'école après la période de confinement. Toute la journée, elles ont élaboré le protocole de l'école, installé les tables, mesuré les distances, installé les ganivelles, peint les marquages au sol pour délimiter les espaces.... Tout devait être prêt



pour accueillir nos élèves de la meilleure des façons. Merci aux enseignantes pour ce remarquable travail !!!

Les récréations

Depuis la reprise de l'école, le 11 mai, les récréations sont échelonnées. Afin d'éviter le brassage entre les élèves des différentes classes, chaque groupe sort seul. Pour respecter les mesures de distanciation physique, les élèves apprennent à jouer à de nouveaux jeux : 1, 2, 3 soleil, le jeu du miroir, la marelle... Une récréation bien différente, mais où les enfants s'amusez tout de même.

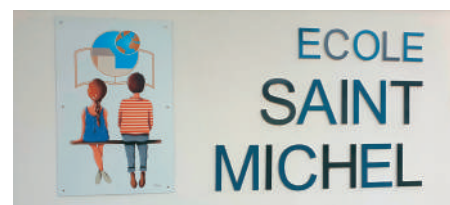


Ouverture
prochaine
d'une classe !

Une neuvième classe à l'école Saint Michel

Depuis plusieurs années, les effectifs sont en constante augmentation au sein de l'école, ainsi l'ouverture d'une neuvième classe a été accordée. Elle sera accueillie dans la nouvelle salle inaugurée en 2019.

Logo de l'École Saint-Michel



Plusieurs étapes ont été menées durant cette année scolaire afin de déterminer quel serait le logo de notre école. Ainsi, les familles (parents, enfants) de l'école ont d'abord été invitées à proposer leurs œuvres : le challenge était lancé ! Puis, lors du conseil d'établissement, ce sont les parents délégués de chaque classe qui ont voté pour celle qui leur paraissait le mieux correspondre à l'idée de « logo » et qui serait la plus représentative de l'école. C'est le dessin d'une élève de CE2, Léna Leparoux, qui a été désigné gagnant de ce challenge. Ce dessin a ensuite été confié à Mme Lucie Laporte (luluaucrayon), maman de Mathis en GS et Evan en CE1, qui l'a retravaillé pour lui donner sa forme de logo. Ce travail effectué, la maquette définitive a pu être validée pour impression. Le logo figure à présent sur la façade du nouveau bâtiment fraîchement construit : deux écoliers sont assis de dos (rappelant l'ancienne fresque effacée suite aux travaux d'agrandissement de l'école), tournés vers un livre ouvert et le monde qui s'offre à eux... Bravo et merci à tous les acteurs qui ont contribué à faire aboutir ce beau projet !

Le kangourou des maths

Le vendredi 12 juin, les élèves de CE2-CM1 ont participé à un concours national de résolution de problèmes et jeux de logique. Cette épreuve était prévue le 19 mars, mais à cause du confinement elle a été reportée. Certains élèves l'ont travaillée en classe et d'autres à la maison. En attendant les résultats, chaque



participant a reçu un petit livret de jeux en cadeau.

Carnaval à la maison

Vendredi 20 mars, on avait programmé de faire carnaval à l'école. Mais du coup, tous confinés, ce fut carnaval à la maison. Certains ont même vu les choses en grand, en confectionnant des crêpes, beignets et autres sucreries.



Sous un soleil printanier, les enfants ont fait la fête, en famille.

Bravo à tous!

Départ



A l'école st Michel depuis septembre 2009, notre collègue Emmanuelle Menant, enseignante en CE1/CE2, quitte notre équipe et se dirige vers un poste sur le littoral atlantique. Elle enseignera à l'école Ste Marie du Pouliguen.

Marie Stevant, enseignante en MS et en GS, dans l'école depuis 4 ans, quitte également l'équipe. Elle enseignera à l'école Ste Marie de la Chapelle des Marais et à l'école St Louis de Ste Reine de Bretagne.

Nous les remercions pour leur investissement et leur présence à l'école St Michel. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur carrière au sein de l'enseignement.

Nous accueillerons à la rentrée une nouvelle collègue : M^{me} Djamilia Brilla qui remplacera Emmanuelle. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Ogec École Saint Michel

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) est un groupe de parents d'élèves bénévoles qui s'occupe de la gestion administrative et financière de l'école (bâtiments, mobilier, équipement pédagogique...). Il assure également la fonction d'employeur des personnels d'administration et de service. Les membres OGEC sont en partenariat avec l'APE (l'Association des Parents d'Elèves), les enseignants et le personnel éducatif, afin d'améliorer le quotidien des enfants.

Après un début d'année scolaire marqué par l'inauguration de la nouvelle salle, des travaux d'entretien ont eu lieu (démoussage de toiture, aménagement local à vélos...) et d'autres sont à venir avant la prochaine rentrée scolaire.

Contributions 2020/2021 :

Le montant de la cotisation de base s'élève à 22,50€/mois/enfant (assurance scolaire et frais de catéchèse / culture chrétienne inclus)

Le montant de la cotisation de solidarité s'élève à 26,50€/mois/enfant (le tarif dit de « solidarité » est proposé aux parents qui, à défaut de pouvoir participer à l'organisation des divers travaux ou manifestations mises en place par l'école, souhaitent néanmoins apporter leur soutien à l'école et peuvent faire volontairement le choix de s'acquitter d'une cotisation plus élevée).

Bureau

Président : ROCHER Marlène, Vice-président : MORACCHINI Aude
Trésorière : NIVEAU Catherine, Trésorière Adjointe : LEGENDRE Agnès
Secrétaire : GERARD Stéphanie, Secrétaire Adjoint : SALOUX Jean-Blaise
Membre : CARBONNE Vincent, WALLET Justine, MOREAU Benoît

En cette période particulière, les membres de l'OGEC vous souhaitent le meilleur ainsi qu'à vos proches.

APE École Saint-Michel

En cette période très particulière, nous espérons que vos familles et vos proches sont en bonne santé. Nous n'avons pas cessé notre implication durant cette crise sanitaire.

Toutefois nous avons été contraints malheureusement d'annuler notre incontournable tournoi de palets en avril ainsi que la collecte de textile.

Nous sommes bien évidemment très déçus comme beaucoup d'entre vous de l'annulation de la kermesse, avec une pensée toute particulière pour les CM2, mais la Santé avant tout !!!

Nous avons pu cependant mettre en place la distribution des madeleines Bijou, d'ailleurs nous tenons à vous remercier pour votre participation.

Nous continuerons d'œuvrer cette année 2020-2021 pour répondre aux objectifs premiers de cette association qu'est l'Association de Parents d'élèves par :

- L'organisation d'actions ou de manifestations permettant de récolter des bénéfices aux profits des divers projets pensés par les enseignants (sortie cinéma, sorties scolaires, projet de l'année...) dont va bénéficier chaque élève.
- Travailler en partenariat avec le directeur de l'école, les enseignants, les membres de l'OGEC pour répondre au plus près aux besoins de l'école.

En début d'année 2020, l'assemblée générale a eu lieu.

Voici la composition du nouveau bureau, composé de 12 membres, tous bénévoles :

Présidente : M^{me} Buteau Nabila, Co-Président : M. Lebas Jonathan
Vice-Présidente : M^{me} Vaucant Nolwenn, Trésorière : M^{me} Cosnier Gwendolen
Trésorière adjointe : M^{me} Tourneuil Delphine, Secrétaire : M^{me} Belliot Solenne
Secrétaire adjointe : M^{me} Gronier Marine, Membres : M. Guillouzouic Mathieu, M. Cussonneau Benjamin, M^{me} Bourge Julie, M^{me} Le gland Lætitia et M^{me} Plaine Magali.

Sont sortants : M^{me} Lebreton Céline, que nous tenons à remercier pour tout son investissement au sein de l'APE durant plusieurs années.

Nous sommes à votre écoute et votre disponibilité, n'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questionnements ou des demandes.

En cette fin d'année scolaire toute aussi particulière, nous avons une pensée pour chacun, élèves, familles et enseignants.

Nous vous souhaitons de profiter de votre été, et de passer de belles vacances !!!

A l'année prochaine !!!!

Les Minots Brivetains

Les Minots Brivetains PEP AA, continuent d'accueillir des enfants dans ce contexte sanitaire particulier. Seuls les enfants ayant des parents occupant une profession dite prioritaire à la gestion de la crise ont été accueillis depuis mi-avril, à la fois sur des temps de périscolaire, des mercredis, pendant les vacances et depuis le 14 mai sur la pause méridienne. Les professionnels ont aménagé les espaces pour assurer la sécurité de chacun par une distanciation physique des individus et ont mis en place les gestes barrières.

Pour le mois de juillet, nous allons continuer d'accueillir les enfants dans le cadre d'un protocole sécurisé, avec un effectif d'enfants réduit. Les enfants de personnels prioritaires restent les premiers à être accueillis. Cependant ce contexte singulier ne doit nous priver d'un bel été d'animation !

Ainsi nous allons accueillir vos enfants autour d'activités manuelles, scientifiques, de découvertes, de jeux sous toutes ses formes sur le thème « la tête dans les étoiles ». Les étoiles, les planètes et les cosmonautes n'auront plus de secret pour eux !

Pour égayer cet été nous envisageons de faire deux veillées « nuits étoilées » pour les moyens et les grands. Nous allons aussi vivre une grande chasse aux trésors. Un film sera projeté en extérieur pour les enfants et les parents. Nous mettrons le programme dans les boîtes mails des familles.

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'organiser des minicamps, ces derniers seront reportés à l'année prochaine.

En Septembre, nous espérons retrouver un rythme plus souple et retrouver les enfants pour vivre de nouvelles aventures sur le périscolaire, les mercredis et pendant les vacances. Nous serons de septembre à décembre sur le thème du zéro déchet afin de finaliser nos projets engagés en 2020. Puis nous réserverons de nouvelles surprises autour d'un nouveau thème aux enfants et aux parents pour l'année 2021.

Le dossier d'inscription et la fiche de réservation pour la rentrée seront disponibles par mail, sur le site internet ou à l'accueil.

Nous restons disponibles pour tout échange par téléphone au 02 40 91 85 35, par mail à l'adresse suivante lesminotsbrivetains@lespep.org et en direct sur notre structure.

L'équipe des Minots Brivetains vous souhaite un bel été !

École Jean de la Fontaine

Tous à l'eau !

Les trois classes du cycle 2 ont bénéficié d'une séquence d'enseignement de la natation menée conjointement par les enseignants de l'école et les maîtres-nageurs de la piscine de Sainte-Anne sur Brivet.

Les deux classes de CE1-CE2 ont fini leur séquence d'apprentissage début décembre 2019 tandis que la classe de CP a participé à ce programme d'enseignement durant la période du premier trimestre.

Chaque classe a eu à sa disposition dix séances de natation réparties sur cinq semaines.

Les élèves ont pu, ainsi, se familiariser avec le domaine aquatique et développer des compétences en natation ; un certain nombre d'élèves a validé l'obtention du palier 1, premier niveau d'acquisition scolaire de natation.



Crêpe-party !

Les deux classes de moyenne et grande sections ont eu la chance de recevoir leurs correspondantes le 6 février. En effet, les mamies de la maison de retraite Michelle Guillaume à St Gildas des Bois sont venues à l'école pour une matinée cuisine à l'occasion de la chandeleur.

Nous avons, par petits groupes, confectionné la pâte, cuit les crêpes sur des appareils et les avons dégustées tous ensemble dans la salle de motricité.

C'était encore une fois un moment d'échanges très chaleureux où les enfants et les mamies se sont retrouvés avec bonheur !



École et cinéma

Le 24 janvier 2020, les trois classes de cycle 2 se sont rendues au cinéma le Victoria, à Campbon, pour assister à la projection du deuxième film intitulé « Cadet d'eau douce ». Ce film, bien qu'ancien et en noir et blanc, a beaucoup plu aux élèves ; ils ont découvert l'univers burlesque du septième art.

S'en est suivie une exploitation pédagogique du film en classe.



Projet danse des CM1-CM2

Deux des trois classes de CM1-CM2 ont participé au projet KYD Kids en association avec Musique et Danse 44 et le collectif Allogène. Les élèves ont tout d'abord assisté au spectacle du même nom chorégraphié par deux danseurs du collectif Allogène : Elise LERAT et Marc TETEDOIE, au Carré d'Argent à Pontchâteau, le 14 janvier. Ce spectacle prend appui sur une fable de Schopenhauer et met en scène la distance physique difficile à trouver entre nous.

Les deux artistes sont ensuite venus à l'école où les élèves ont pu apprendre certains des mouvements de danse présents dans leur spectacle. Ils ont aussi inventé certains mouvements, par deux ou tous ensemble, à partir de mots évocateurs (manga, danse libre). Une représentation devant leurs parents et les élèves des autres classes de l'école a eu lieu le 14 février dans la salle polyvalente.

Déconfinement à l'école

L'école a rouvert ses portes, jeudi 14 mai. 57 élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Ils ont été accueillis par leurs maîtresses qui portaient un masque. Depuis le 2 juin, 75 élèves sont présents tous les jours.

Les élèves comme les enseignants ont dû se plier à de nouvelles règles en raison du protocole sanitaire : lavage des mains régulièrement, distanciation d'un mètre entre chacun, plus de partage ou d'échange de matériel ou de jouets, récréations par groupe-classe...

Tous découvrent une nouvelle vie à l'école et l'appréhendent en réfléchissant à de nouveaux jeux, à de nouvelles manières de travailler.



FCPE



Rejoignez la FCPE ! Pour nos enfants...pour vos enfants

Notre association a pour objectif de représenter, d'informer, d'écouter et de soutenir l'ensemble des parents d'élèves de l'Ecole Jean de la Fontaine.

Notre devise :

Défendre l'école publique, laïque et gratuite ; Promouvoir un enseignement de qualité ; Etre des partenaires à part entière de la communauté éducative.

Nous sommes une partie importante de la vie de l'école : nous participons aux commissions (restauration scolaire, enfance/jeunesse), aux temps forts avec les professeurs (Conseil de classe), et aux besoins de médiation avec les familles (accompagnement de demandes individuelles et confidentielles).

Nous avons besoin du soutien constant et de l'accompagnement d'un maximum de parents pour que notre action puisse perdurer.

En nous rejoignant vous pourrez suivre de plus près la scolarité de vos enfants et contribuerez à défendre collectivement les intérêts de tous les écoliers de l'école Jean de la Fontaine.

Pour nous contacter :

Une boîte aux lettres FCPE est disponible à l'entrée de l'école Jean de la Fontaine.

Notre adresse email : fcpesainteannesurbrivet@laposte.net **ou par téléphone :** 06.66.35.30.43

Amicale Laïque

L'Amicale laïque ? Vous connaissez certainement !

L'Amicale laïque de l'école publique Jean de la Fontaine est une association ouverte à tous, pour se rencontrer autour des projets de l'école publique et plus globalement participer à la qualité de vie de Sainte-Anne-sur-Brivet (association loi 1901 affiliée à la Fédération des Amicales Laïques 44).

L'Amicale annonce deux objectifs :

- Le soutien et l'accompagnement de l'équipe pédagogique de l'école Jean de La Fontaine.
- Le développement d'actions et d'activités contribuant au dynamisme de notre commune.

L'Amicale organise (entre autres !) : le traditionnel vide-grenier du mois de septembre autour de l'étang, différentes activités sportives et culturelles ouvertes à tous (cours pendant toute l'année de multisport, cirque pour les enfants, capoeira et théâtre), le marché de Noël des enfants à l'école, le carnaval et la fête de l'école en fin d'année scolaire, ou encore des projets pédagogiques et structurants pour l'ensemble des élèves (projet danse l'année dernière).

Ça bouge toujours à l'Amicale !

Quelques semaines avant la crise sanitaire (...ouf!), l'Amicale a organisé une vente de gâteaux St Michel. Grâce à la participation conséquente des familles et au dynamisme des bénévoles, cette vente a eu un vif succès : 6 000 euros de ventes ont permis un bénéfice de plus de 1 579 euros. Merci à tous les participants !

Une « boom du printemps » était prévu le 27 mars dernier dans la nouvelle salle polyvalente, au programme : plusieurs ateliers de préparation de la décoration de la salle avec les enfants, petite restauration sur place, concours du plus beau déguisement avec un petit défilé sur tapis rouge, ... C'est partie remise, nous l'espérons, pour l'année prochaine.

Le traditionnel vide grenier organisé le 1er dimanche de septembre n'aura pas lieu cette année en raison des consignes sanitaires. En accord avec le tennis (TSAB), l'Amicale réfléchit à l'organisation d'un autre événement.

Les activités régulières culturelles et sportives permettant difficilement le respect des gestes barrières sont mises en pause (cirque et capoeira)

et reprendront, si cela est possible, en septembre prochain. L'activité multisport a recommencé en adaptant la pratique sportive, avec des activités de plein air : échauffement dans la forêt, parcours de cross training sur le terrain de foot, initiation à la course d'orientation, petite randonnée vélo.

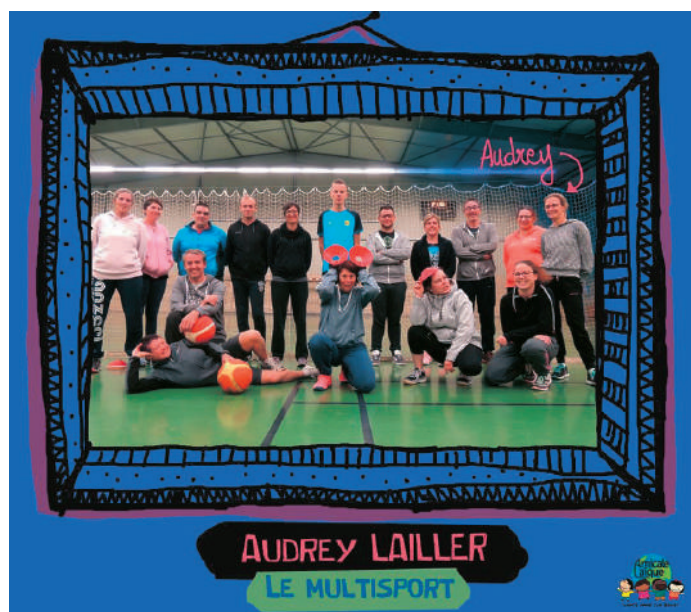
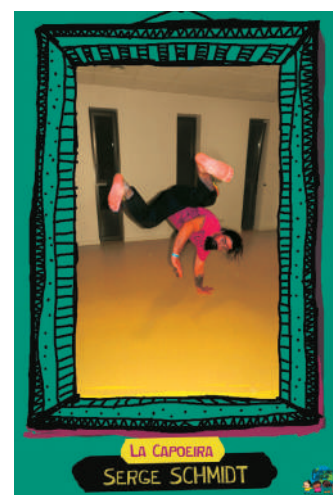
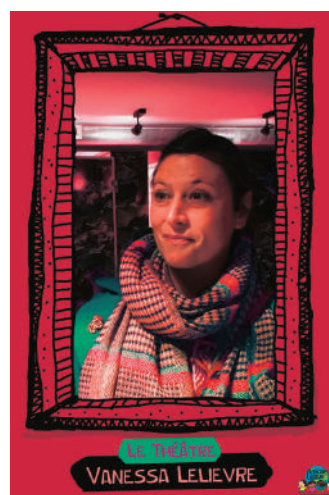
Le dynamisme de l'Amicale n'a pas échappé à la presse locale puisqu'une dizaine d'articles de presse sont parus ces derniers mois. Ce dynamisme est également relayé sur la page FaceBook de l'Amicale où plus de 50 brivetains suivent notre actualité.

Dans l'attente d'un retour tout à fait normal de la vie de l'Amicale, si vous souhaitez participer à une commission, aider ponctuellement sur un événement, si vous avez des idées à apporter... si vous avez envie de nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Contact : 06 51 89 23 81

amicale.laique.sainteanne@gmail.com

Amicale Laïque - Sainte Anne sur Brivet



Liste des associations brivetaines

« L'Amicale Laïque »

Présidente : M^{me} Céline MAHE

La Ville Beauchette
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« APE Saint Michel »

Présidente : M^{me} Nabila BUTEAU

5, La Prée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.24.80.75.82

Co-président : M. Jonathan lebas

Trelland
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.77.14.65.81

« Arts et loisirs du Brivet »

Présidente : M^{me} Françoise CRAMPON

15, Bécigneul
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.29.95

« Association des donneurs de sang »

Présidente : M^{me} Céline POIROUX

20, la Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.98.37.07.11

« Association Fées des projets »

Présidente : Marie JOSSO

2, la Grandville
44160 Sainte Anne sur Brivet
Tél. : 06.63.26.85.36

« Association historique brivetaine »

Présidente : M^{me} Brigitte OHEIX

16, Tresland
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« FCPE »

Présidente : M^{me} Céline DEBRENNE

10, Rue des Acacias
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.66.35.30.43

« Badminton Sport Loisir »

Président : M. Denis MARANDON

7, Saint Lomer
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.61.65.36.90

« L'Étang se marre »

Président : M. Jean-François LATOUCHE

6, Crandelais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.29.57.27.38

« UNC »

Président : M. Marcel GERAY

6, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.12.91

« VTT Brivetain »

Président : M. Jérôme JUDIC

35, Cottret
44160 STE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.67.02.46.99

« Les potos »

Président : M. Quentin DE LIL

11, La Binardièrre
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.89.01.41.49

« Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de la Fontaine »

Présidente : M^{me} Claire SEGUELA

38, Les Haies
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

« L'Eveil du Brivet »

Président : M. Jean-Marc COUERON

Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

« Basket Club du BRIVET »

Présidente : M^{me} SALAUN Hanamaël

23, Le Clos Fleuri
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.04.16.39.60

« AS Brivet Football »

Président : M. Olivier COSTE

33, Bécigneul
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.86.36.47.83 -
asb.comite.directeur@gmail.com

« Tennis SAB »

Président : M. Yann LE GOFF

Les Moiries
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.12.18.62.20

« OGE Saint Michel »

Président : M^{me} Marlène ROCHER

49, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.79.84.62.46

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Présidente : M^{me} Marie-Louise GUIOT

21, L'Hôtel grand
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.45

« Société de chasse »

Président : M. Patrick DELOURME

8, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« Tennis de Table »

Président : M. Jérôme BOCIAN

La croix jolie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.89.81.48.62

« Mapamton »

Président : M. Gilbert UM

23bis, Hessin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.60.83.47.94

« Aînés Brivetains »

Président : Jean-Paul FLEURY

9 Rue de l'Étang
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« Artisans commerçants »

Président : M. CHERON Michel

44 La Maigrerie
Tél. : 06.79.11.40.26

« Les Brivetains Solidaires »

Présidente : M^{me} Annie HOUISSE

31, Rue de la vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

Message aux associations : si les informations suivantes ne sont pas actualisées, merci de transmettre en mairie les informations à communiquer. Nous ne prendrons pas l'initiative de communiquer votre adresse et numéro de téléphone sans votre accord.

L'Étang se marre

En raison de la crise sanitaire et du respect des gestes barrières, l'équipe de l'Étang Se Marre est au regret de vous annoncer que notre traditionnelle fête du 29 Août n'aura pas lieu cette année.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles pour leur implication lors de la préparation de cette édition malheureusement reportée.

Vivement août 2021 qu'on se retrouve pour un grand moment festif autour de l'Étang de la Couéronnaise.

L'Étang Se Marre



Badminton Sport Loisir

Venez vous défouler en toute simplicité sur les 9 terrains de la salle des sports où de joyeux fous du volant vous accueilleront :

- le mardi à partir de 20h45.
- le jeudi à partir de 20h00.

Essai sans engagement tout le mois de septembre

Adhésion : 30€ l'année

Activité réservée aux adultes de 16 à 87 ans
Championnats loisirs pour les plus « mordus »

Renseignement : Denis Marandon

06 61 65 36 90

marandondenis@gmail.com



Basket Club du Brivet



La saison 2019/2020 se termine avec un goût d'inachevé à cause de la pandémie de covid19, malgré ceci, 3 de nos équipes engagées en D3 en début de saison sont montées en D2 bravo à tous nos joueurs et un grand merci aux entraîneurs et coaches.

Une école d'arbitrage a été créée au sein du club cette année et des stages d'arbitrages ont été faits pendant les vacances. Un grand merci à Quentin pour son implication !

Malheureusement nous avons dû annuler notre tournoi, mais rendez-vous la saison prochaine ! Il reste encore de la place dans certaines équipes, les entraînements se déroulent le mercredi après midi

U13 Filles 2009 (17h-18h30)

U11 Filles/Garçons 2010/2011 (15h30-17h)

U9 Filles/Garçons 2012/2013 (15h30-17h)

Baby 2014/2015 (14h-15h30)

Des entraînements pour découvrir le basket seront ouverts les mercredis dès la rentrée aux enfants intéressés.

Sans oublier l'équipe des loisirs dont l'entraînement se fait le vendredi soir de 20h30 à 22h.

L'assemblée générale se déroulera courant Octobre.

Pour plus de renseignements, contacter :

Hanamaël SALAÛN

hannah.salaun@gmail.com - 06.04.16.39.60 - bcbcorrespondant@gmail.com

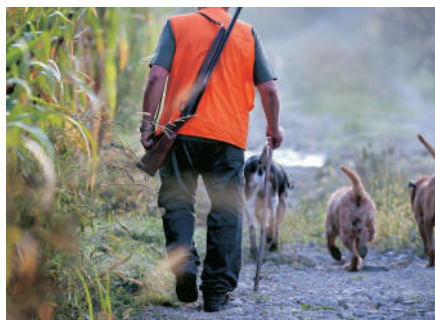
Société de chasse

La Société de Chasse organisera son Concours de Pêche annuel le :

Dimanche 13 Septembre 2020

Etang de La Couéronnaise

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur en Septembre 2020



Tennis de table du brivet

Le club du Tennis de Table du Brivet observe une fin de saison particulière en fonction des conditions sanitaires qui sont venues perturber cette demi saison.

Les résultats sportifs ont été figés en fin d'année 2019. Le début de la saison 2020/2021 reprendra avec le maintien en Départementale 2 pour les équipes seniors. Les équipes jeunes pourront poursuivre leur belle évolution pour cette nouvelle édition.

L'activité loisirs a connu une belle fréquentation durant toute l'année sportive.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter 06 89 81 48 62.



Tennis

Passées les fêtes et notamment la galette des rois du Tennis, nous avons vécu comme vous tous une période particulière. En effet à partir du 17/03/2020 nous avons dû suspendre les cours et les compétitions pour nos 67 licenciés (1 équipe jeunes filles, 3 équipes jeunes garçons, 2 équipes seniors femmes et 2 équipes seniors hommes). En cette phase 2 du déconfinement, nous avons étudié les possibilités de reprises, cependant les règles sanitaires et le calendrier nous ont contraints à ne pas reprendre les cours.

Nous avons eu des décisions difficiles à prendre d'un point de vue manifestation : l'annulation du Tournoi des trois raquettes et le très populaire Vide Grenier co-organisé avec l'Amicale Laïque, le bien-être de tous étant notre priorité.

Malgré cette période difficile, les tennismen (women) passionnés ont pu pratiquer en loisirs leur sport favori, laissant cours à leur imagination par des défis lancés entre joueurs. Rendez-vous sur notre page Facebook pour les plus curieux.

Nous espérons parvenir d'ici fin Juillet à organiser un temps de convivialité en rassemblant nos licenciés pour clôturer joyeusement la saison.

Une bonne nouvelle pour l'été, il reste des bouteilles de jus de pommes disponibles (2€30 à l'unité, 13€ les 6 bouteilles), pour toute commande vous pouvez appeler Laurent au 06-14-44-48-49

Nous lançons les inscriptions pour l'année 2020/2021 :

85 Euros pour 1 cours/semaine ou 115 Euros pour 2 cours/semaine.

Une réduction de 15% sur la totalité est réalisée si 3 membres d'une famille s'inscrivent.

Les contacts pour les inscriptions sont : Christine/Stéphane au 06-78-08-06-57

Nous vous souhaitons un très bel été à nos licenciés et nos futurs licenciés, vous pouvez nous rejoindre/suivre sur la page Facebook TSA sur Brivet.

Pour nous contacter : Page Facebook TSA sur Brivet ou 06 98 39 69 08 ou tsasurbrivet@gmail.com



VTT Brivetain

Le VTT Brivetain est une association de sports de Loisirs qui permet à ceux qui le souhaitent de se retrouver pour pratiquer le VTT et la marche sur la région.

Nous participons aux randonnées organisées par les Clubs de la région. Nous roulons et marchons sur certains circuits permanents été comme hiver. Faire partie du club permet de covoiturer, de s'entraider en cas de soucis mécaniques et de trouver facilement quelqu'un qui roule ou marche à votre rythme. Les interclubs avec Malville, Fay de Bretagne, Cordemais, Savenay et La Chapelle Launay donnent bi-annuellement l'occasion à l'un des clubs d'accueillir les membres des autres clubs pour pratiquer et bien se connaître.

Par ailleurs, un WE dans l'année est planifié pour découvrir un site particulier (la vendée l'été dernier, les Monts d'Arrée). C'est souvent un moment très convivial en dehors du quotidien.

Les adhérents du club entretiennent et améliorent le circuit permanent sur la commune. Nous ouvrons quelques bois uniquement lors de notre Rando VTT/ Marche grâce aux propriétaires. Merci à l'occasion de respecter les propriétés privées en dehors de notre Randonnée annuelle.

Cette année est un peu particulière du fait de la pandémie et beaucoup d'événements n'auront pas lieu. Notre Randonnée annuelle, le premier Week-end de juillet n'aura pas lieu à cette date. Nous la reportons au 13 septembre en espérant que cette date soit possible dans le respect de l'hygiène, des gestes barrières et des autorisations des différentes instances et mairies concernées.

Habituellement, nous proposons :

- Deux circuits Marche : un court d'environ 12 km et un plus long de 17 à 20 km pour les bons marcheurs.
- Trois circuits VTT : Un court de 20 km accessible aux familles et concerne plus du chemin (certains bois seront accessibles, mais en option pour les enfants qui veulent faire des parties techniques), un classique de 35 km qui passe par des bois ouverts uniquement pour la Rando, et un de 50 km qui emmène sur le secteur de Coët Roz avec du technique.

J'espère que vous serez nombreux à nous rejoindre si cette Randonnée est autorisée. Cela récompense le travail de nombreux bénévoles. C'est un moyen très convivial de redécouvrir les sentiers de notre commune.

Jérôme Judic



Football

Nouvelles unions, nouvelles forces

C'est la devise que nous avons choisie pour démarrer cette nouvelle aventure.

L'Union Brivet Campbon Chapelle Launay (UBCC) s'est donné les moyens de vous faire bénéficier de l'enseignement d'un football de qualité et de se projeter sur l'avenir vous proposant une offre pérenne avec un projet sportif mené par 3 éducateurs diplômés (des U10 aux seniors)

Votre nouveau club représentera environ 500 licenciés et l'enjeu majeur de cette fusion est de pérenniser les équipes jeunes et seniors, en y apportant une nouvelle dynamique au développement du football, où chacun pourra jouer à son niveau et bénéficier d'un enseignement de qualité.

L'UBCC en quelques mots :

- Le comité directeur de l'UBCC sera constitué de 15 membres (5 de chaque club fusionné)
- Les écoles de foot de U6 à U9 resteront dans nos communes pour les entraînements du mercredi.
- Une école de foot féminine est mise en place (U6 à U11) ainsi qu'une équipe sénior féminine.
- 4 équipes seniors (D1 / D3 / D4 et D5) ; 3 équipes U16/U18 ; 4 équipes U15/U15 ; 4 équipes U12/U13 et 7 équipes U10/U11
- Le développement du FUTSAL
- Et enfin 2 équipes loisirs (1 à Ste Anne et 1 à la Chapelle Launay).

Retrouvez toutes les informations sur : ubcc-foot.fr

ou renseignements par mail : contact@ubcc-foot.fr



Mots des Présidents de l'AS Brivet

Bertrand Rajalu

Je tiens à remercier les personnes des différents bureaux qui m'ont aidé pendant ces 9 années de présidence (ASQ 7ans et ASB 2 ans) et j'ai une pensée pour tous les dirigeants et bénévoles qui nous ont quittés. Mes plus beaux souvenirs : le groupement avec (Savenay/Prinquiau/Quilly, 6 ans) et bien sûr la fusion avec la JSA. Bon vent à l'UBCC

Stéphane Bouillennec

10 Ans ! 10 Ans que les bureaux de la JSA Foot et de l'AS Quilly ont décidé de s'allier pour créer l'AS Brivet ! Que le temps passe vite, trop vite !

Certains nous ont malheureusement quittés, comme Michel, Jean-Baptiste, Joseph, Ludovic et d'autres, qui à leur manière et avec leur investissement ajoutaient une brique à l'édifice.

Le principal étant toujours préservé : la convivialité. Durant la saison de ma présidence, nous étions dans la continuité de la construction, avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur (Jean-François Guilbaud) qui devait nous faire digérer une descente en D2, l'arrivée d'un éducateur pour nos U11-U13 (Guillaume Phalon). Ce que je retiendrais le plus, ce sont les rencontres, lors des tournois



Loisirs-Vétérans-Entreprises par exemple, les liens que l'on a pu créer tous ensemble pour grandir un peu plus jour après jour, les sourires de nos minots en rose et noir lors de plateaux ou tournois. 10 Ans ! Mais que le temps file trop vite, beaucoup trop vite !

Stéphane Padioleau

J'ai eu la chance de rencontrer et de côtoyer des personnes extraordinaires comme Jean-Baptiste Recoules, secrétaire du club à l'époque. C'est très enrichissant du côté humain bien sûr mais le côté convivial, au sein du club, c'est très important. Nous avons fait également de belles rencontres lors de notre match de foot, à Lire, au 5^e tour de la Coupe de l'Atlantique. Nous avons eu un accueil extraordinaire. Autre rencontre très intéressante : la venue du club de Esquelbecq lors de notre tournoi jeunes : nous avons rencontré des femmes et des hommes formidables, avec un cœur. C'est une des plus belles rencontres que j'ai pu faire lors de mon mandat de 5 ans de président.

Olivier Coste

En 2018 avec le comité directeur, quand nous avons pris la gestion de l'AS Brivet, nous n'aurions jamais imaginé, les peines, joies et décisions auxquelles nous avons dû faire face.

Dès notre début de mandat avec notre ami Ludo parti trop vite, puis le changement d'entraîneur de nos seniors, les suspicions de harcèlement qu'il a fallu vite éclaircir, la délicate décision, d'une nouvelle fusion avec Campbon et La Chapelle Launay et pour finir notre mandat, la gestion de crise du Covid.

L'AS Brivet est une grande famille, avec beaucoup de valeurs. C'est ce qui nous a guidés pendant nos 2 années de mandat, avec des rencontres généreuses et la chance immense de gérer notre club pour des joueuses et joueurs fiers de leurs couleurs.

C'est une équipe qui réussit et non une personne et c'est ensemble que nous avons relevé les nombreux défis, un grand merci aux membres du comité directeur et des diverses commissions.

Je remercie la grande famille des « éducateurs, dirigeants, animateurs », qui n'a pas compté son temps pour faire partager sa passion aux enfants, par tous les temps.

Je tiens à remercier les Municipalités de Guilly et Ste Anne sur Brivet, de nous avoir mis à disposition les infrastructures, d'en assurer le bon fonctionnement et de nous avoir accompagnés dans nos actions (Esquelbecq, tournois, lotos...).

Merci à nos fidèles anciens, qui dans une ambiance conviviale, ont assuré tous les 15 jours le nettoyage des vestiaires, bar et parties communes.

Aux équipes de traceurs, fidèles depuis de nombreuses années.

N'oubliez pas que le Football est un loisir, il ne doit être source que de plaisir. Le plaisir se cultive, son terreau est un mélange de don de soi, d'amitié, de solidarité et convivialité.

Merci à tous nos sponsors et nous avons une pensée forte pour ceux qui sont touchés par cette crise

Toute histoire à une fin, mais dans la vie, chaque fin, annonce un nouveau départ.

Et cette nouvelle histoire commence dès juillet avec nos nouvelles couleurs et la création fusion de l'Union Brivet Campbon Chapelle Launay.



Association Culturelle Historique Brivetaine

Pendant le confinement, lors de vos parcours de randonnée, au détour d'un chemin, vous avez pu apercevoir un four, un lavoir, une croix, un moulin, un puits, une trogne... Tout ce petit patrimoine qui valorise notre commune.

Depuis la création de notre association en 1993, l'ACHB a été attentive à l'entretien de ces petits édifices, mais depuis 27 ans l'Association a besoin de renouvellement.

Habitants de Sainte Anne et des environs, élus, nous vous invitons à poursuivre ces recherches.

Une petite équipe s'est constituée afin de maintenir l'association.

Contactez-nous.

Anne Corbé : 0240880124

Didier Devautour : 0240669297

Huguette Couëron : 0240880234

Marie Madeleine Legentilhomme : 0240565372



Moulin Jagu de la Miretetterie
Moulin à papillon

Les Aînés Brivetains



Annulation ou report des activités

Les activités prévues pour l'année 2020 ont été mises en sommeil..., annulées ou reportées

La reprise des activités en salle est liée à la mise à disposition des locaux communaux

Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir honorer des rendez-vous qui étaient très attendus par un bon nombre des adhérents. Mais nous nous conformerons aux dispositions réglementaires concernant la tenue de réunions. Nous espérons pouvoir nous donner des occasions de nous retrouver dès que la situation le permettra.

Fabrication de masques

Les associations « ARTS LOISIRS » et « LES AÎNÉS BRIVETAINS » ont mobilisé un collectif de bénévoles pour la fabrication de masques lavables en tissu. Ces masques sont offerts, une cagnotte a été mise à disposition et les dons collectés reversés intégralement à l'AFM TELETHON



Mobilité solidaire

La MOBILITE SOLIDAIRE est organisée par « LES AÎNÉS BRIVETAINS ». Le service est assuré par des personnes bénévoles adhérentes de l'association, sur la base du volontariat et fait l'objet d'une indemnité kilométrique, à la charge du demandeur. Le service composé de 12 chauffeurs a effectué, en 2019, 1934 kilomètres pour 43 déplacements et 13 personnes transportées.

Ce service interrompu du fait du confinement et de l'âge des chauffeurs répond cependant à un réel besoin.

L'Association fait appel aux bonnes volontés qui accepteraient de donner de leur temps pour transporter des personnes dans l'incapacité de se déplacer par leurs propres moyens en raison de leur âge, de leurs déficiences physiques, de leur situation d'isolement ou tout simplement dépourvues de moyens de locomotion (contact : JP Fleury – 06 36 86 04 36).

Inscription sur le registre 2020 des personnes fragiles handicapées vivant à domicile

En raison de la crise sanitaire due au Covid-19, la Mairie invite toutes les personnes fragiles domiciliées sur la commune à se faire recenser. Nous invitons les adhérents à relayer cette information et inviter les personnes concernées à compléter le document et le retourner en Mairie de Sainte Anne sur Brivet – 6 Rue de l'Étang. Permanence téléphonique de 10h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi. Adresse mail : mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

Art et Loisirs

Suite à la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été désigné en janvier 2020.

Présidente : Françoise CRAMPON

Vice-Présidente : Chantal LEBAS

Trésorière : Sylvie GEFFRAY

Trésorière adjointe : Annie HOUISSE

Secrétaire : Marie-Odile ROBERT

Secrétaire adjointe : Janine MOINET

Ainsi que 3 membres : Patricia FRASLIN, Marie-Agnès JOLY et Jean-François MORALE

Compte tenu de la situation sanitaire, diverses manifestations ont été annulées et reportées en 2021 (rando crêpes – exposition – randonnée 3 jours).

Les inscriptions pour l'année 2020-2021 : le 7 septembre de 10 à 12 h et le 8 septembre de 17 h 30 à 19 h 30

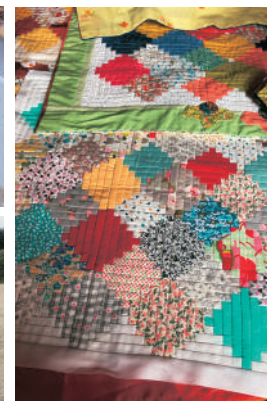
Cotisation de 25 € pour l'année. Les cours de yoga et qi gong sont à régler en supplément.

Les inscriptions se font toute l'année.

Contact : Françoise CRAMPON (présidente) au 02 40 88 29 95

Rappel des activités :

- Couture : le mardi de 9 h 30 à 16 h
- Patchwork : un jeudi sur deux de 9 h 30 à 11 h 30
- Cartonnage : un jeudi sur deux de 14 h à 16 h 30
- Peinture sur porcelaine : un jeudi sur deux de 14 h à 16 h 30
- Art floral : un jeudi par mois de 20 h à 22 h
- Encadrement : un lundi sur deux de 14 h à 16 h 30
- Dessin et peinture : un mercredi sur deux de 15 h à 18 h
- Marche : le lundi à 14 h (marche douce) et jeudi à 8 h 30 (marche classique)
- Yoga : le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 30
- Qi gong : le lundi de 18 h 30 à 20 h



Une nouvelle activité devrait être proposée à la rentrée 2020 (Réflexologie). De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

La reprise des activités reste bien entendu liée aux instructions gouvernementales.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la confection des masques pendant le confinement.

L'assemblée générale se tiendra le 5 novembre 2020. Les bonnes volontés seront les bienvenues.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances. Prenez soin de vous et des autres.

Union Nationale des Combattants : Le Devoir de Mémoire

Comme tout le monde, les membres de l'UNC (classés Personnes à risque) se sont trouvés confinés.

Pendant cette période, nous avons perdu 2 Adhérents : André GLOTIN Trésorier adjoint depuis 2014 et **Bernard NOBLET** Membre du CA de 2004 à 2011. Tous les 2 étaient présents à chaque commémoration et étaient volontaires quand l'association UNC avait besoin d'eux pour différentes activités. Nous n'avons pas pu leur rendre les honneurs du Drapeau dûs à chaque Ancien Combattant à son décès. Comme tous ceux disparus dans cette période, les familles se sont retrouvées bien seules dans ces moments pénibles.

Le 8 Mai, 75^e anniversaire de la Libération, limité à 6 personnes en raison des règles sanitaires : 3 Membres de la Municipalité et 3 Membres de l'UNC, nous avons rendu hommage à nos Morts pour la France avec discours, dépôt de gerbes et présentation du drapeau. Nous avons demandé la sonnerie des cloches pour rappeler à tous ce moment de recueillement. Le mot de Philippe BELLIOU sur le remerciement des 89 communes «embochées» (dont Sainte Anne) à tous les résistants et aux troupes américaines qui ont limité et empêché l'extension des occupants, jusqu'à la reddition, mérite notre attention. L'UNC 44 l'a proposé en dernière minute à toutes les associations UNC du Département. La vente des bleuets annulée prive l'ONAC de revenus lui permettant d'apporter de l'aide aux plus démunis.

L'inauguration du Carré Militaire, en mémoire des Morts pour la France de Sainte Anne sur Brivet prévue le 14 Juin a été reportée à une date ultérieure, les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas de rassembler toutes les délégations prévues à cet effet.

Juste un rappel auprès des membres des Opérations Extérieures (OPEX) à ceux qui ont fait leur service militaire ou aux sympathisants de venir nous rejoindre et prendre le relais au sein de l'association.

Il n'est jamais trop tard pour dire « Merci »

MOT lu par Philippe Belliot maire de Ste Anne

Il y a 75 ans, le 8 mai 1945, les émissaires des troupes allemandes retranchées depuis 9 mois dans la Poche de Saint-Nazaire signaient la reddition.

Le 11 mai 1945, à 10 h du matin à Bouvron, le général allemand Junck remettait son arme au général Kraemer, commandant la 66^e division d'infanterie américaine, en présence du général Chomel, commandant les forces françaises de l'intérieur (FFI).

Ainsi prenait fin la Seconde Guerre mondiale sur le sol européen.

Pendant 9 mois, d'août 1944 à 1945, 120 000 habitants de 89 communes du département (la poche de Saint-Nazaire s'étend à l'est jusqu'à Saint-Omer de Blain, et de La Roche-Bernard au nord et à Pornic au sud) ont attendu patiemment leur libération. 30 000 soldats allemands s'étaient retranchés autour de Saint-Nazaire et dans le pays de Retz.

Cette poche de résistance est encerclée par 16 000 FFI et des unités américaines résiduelles.

Beaucoup de ces jeunes FFI sont issus des maquis du Morbihan, des Côtes du Nord, de l'Ille et Vilaine, du Maine-et-Loire, de la Vienne, de la Sarthe avec un détachement de Parisiens, de la Vendée, du Loir-et-Cher, de l'Indre, du Limousin et du Périgord.

Ils ont quitté famille et proches pour se rendre dans le cadre des forces armées du front de l'Ouest et combattre dans des conditions très difficiles. Certains seront blessés et d'autres feront le sacrifice de leur vie.

Une fois, le 11 mai 1945 passé, les populations locales qui avaient durement souffert pendant cette période de la poche voulurent vite tourner la page, dédaignant parfois ces libérateurs venus d'autres départements et dont les mentalités ou les convictions étaient différentes.

Bien que des commémorations eurent lieu, elles se firent en parallèle la plupart du temps. Les stèles qui bordent certaines de nos routes ont été érigées par les familles ou les associations patriotiques des maquisards. Les survivants de cette période, et leurs proches ont vécu cela assez douloureusement.

Dans cette période actuelle si spéciale, où nous voyons ô combien la liberté nous est précieuse, 75 ans après, nous pensons qu'il est grand temps d'honorer tous ces jeunes venus des départements voisins. Nous aurions voulu vous le dire de vive voix, mais les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser les cérémonies cette année.

Avec gratitude, nous leur disons tout simplement MERCI.

Nous n'oublions jamais leur engagement pour notre liberté et celle de nos territoires.

*Les Parlementaires,
Les Conseillers Régionaux
Les Conseillers Départementaux,
Les Maires,*

Les Brivetains Solidaires

Les BRIVETAINS SOLIDAIRES en partenariat avec les associations ARTS ET LOISIRS ET LES AINÉS BRIVETAINS ont mobilisé un collectif de bénévoles pour la confection de masques en tissus.

Fournitures prises en charge par les 2 associations.

Ces masques sont offerts et toujours disponibles.

Renseignements au 02/40/88/23/07

Les dons récoltés seront intégralement reversés à L'AFM TELETHON

Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation (découpe, couture, lavage, mise en sachet et dons de tissus)

Nous organisons la journée randonnée le DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2020

3 CIRCUITS 16 – 10 - 5 km

A l'arrivée, une soupe de légumes préparée par des bénévoles sera servie aux participants

Inscriptions et bénéfices reversés à L'AFM

Venez nombreux

Don du sang

APRES LE CONFINEMENT, CONTINUONS DE DONNER NOTRE SANG

Un appel urgent à se mobiliser massivement pour donner son sang, a été lancé par l'Établissement Français du Sang (EFS) car les donneurs sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement.

Il est désormais essentiel que les donneurs restent mobilisés pour permettre de faire remonter le niveau de réserve avant l'été et de le maintenir jusqu'au mois de septembre.

Les dons de sang doivent en effet être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges).

La collecte du 14 mai qui s'est déroulée à Quilly a été effectuée dans des conditions particulières. En effet, les donneurs ont dû prendre rendez-vous auprès de l'EFS afin de s'inscrire pour pouvoir donner leur sang.

La collecte s'est très bien déroulée puisque **nous avons accueilli 61 donneurs.**

Pour la prochaine collecte du lundi 20 juillet, il faut également s'inscrire pour donner son sang.

L'EFS a mis en place la prise de rendez-vous sur les lieux de collectes. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation, tout en respectant les mesures sanitaires et en imposant le port du masque.

Mais même masqués, le personnel de l'EFS et les bénévoles toujours mobilisés à ses côtés, ont à cœur d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions et de conserver l'ambiance chaleureuse des collectes.

Les dons de sang sont possibles toutes les 8 semaines : les personnes ayant donné au début du confinement peuvent dès à présent revenir en collecte !

Chacun est invité à se rendre sur un lieu de collecte pour donner son sang, un geste particulièrement nécessaire dans la période de crise sanitaire que nous vivons.

Un don ne dure que 45 minutes et le prélèvement en lui-même ne prend que 10 minutes. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de se munir d'une pièce d'identité.

Collectes de sang - salle polyvalente

SAINTE ANNE SUR BRIVET

-Lundi 20 juillet de 16h à 19h30 (horaire modifié)

-Lundi 28 décembre de 16h30 à 19h30

QUILLY

-Jeudi 17 septembre de 16h30 à 19h30

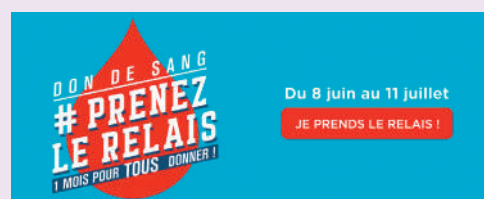
Contact

Céline POIROUX

pceline44@hotmail.fr - Tél : 06 98 37 07 11

Facebook : Don du sang Sainte Anne sur Brivet-Quilly

dondesang.efs.sante.fr



Fée des projets

L'association Fées des projets vous donne rendez-vous au Printemps prochain pour un événement ludique et sportif inédit. Fées des projets est une association à but non lucratif qui a pour vocation de concrétiser des rêves d'enfants qui font face au handicap, à la maladie, au deuil ou à de graves difficultés sociales, de venir en aide à des familles qui sont dans le besoin et aussi de porter des projets pour apporter des soutiens financiers à des associations caritatives.

Chaque année depuis 3 ans l'association met en place une course run and bike dans un but caritatif. Cette année, compte tenu de la crise sanitaire et de la nécessité de contacts dans le passage du vélo, les organisateurs ont décidé d'annuler cet événement.

L'association finalise la mise en place d'un nouveau projet pour le printemps prochain, certainement courant mai, un événement inédit sur la commune au complexe sportif proposant des animations avec du matériel ludique et sportif afin de passer une belle journée d'interactions entre petits et grands.

La prochaine course run and bike aura lieu quant à elle courant septembre 2021, les bénéfices seront également versés dans un but caritatif, alors si vous avez des idées concernant un enfant ou une famille à aider, contactez-nous : Marie JOSSO – 0663268536 ou Cindy LEBAS LEGENTILHOMME – 0663514489.



Mapamton

Après une année 2019 riche en événements (voyage à MAPAMTON, concert au Carré d'Argent), nous devons organiser en juin cette année une ACTION sportive à STE-ANNE-SUR-BRIVET.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire exceptionnelle du COVID 19, nous sommes dans l'impossibilité de mener à bien ce projet. NOUS SOMMES TOUJOURS AUSSI MOTIVÉS et nous réfléchissons déjà à la suite de nos actions; le but restant le même, à savoir apporter un soutien logistique et matériel aux habitants du village de MAPAMTON situé en pleine forêt équatoriale au CAMEROUN.



Secours Populaire Français

Suite à l'annonce du premier ministre et afin de participer à l'effort collectif de lutte contre l'épidémie de coronavirus, le comité de Pontchâteau du Secours Populaire Français a dû fermer ses locaux au public à compter du 16 Mars. Pendant toute la période de confinement, nos équipes ont assuré des aides alimentaires et continuent chaque semaine à assurer ce service auprès des plus démunis. Depuis le 2 Juin, nos locaux sont de nouveau ouverts mais fonctionnent au ralenti, en tenant compte des gestes barrières.

N'ayant pu organiser aucune braderie ou collecte pendant cette période, nos réserves alimentaires sont en forte baisse. Vos dons nous seront utiles et nous vous en remercions d'avance.

Partage Bretagne

Nous venons de vivre une situation inédite et la période actuelle est encore remplie d'incertitudes et bien anxiogène. À l'image de toutes les associations, nos diverses manifestations prévues ont toutes été annulées avec un manque à gagner non négligeable.



Aussi bien au Bénin qu'au Burkina Faso, nos partenaires aussi ont eu à subir le confinement, si difficile à appliquer dans ces pays. Les écoles ont fermé. Il a fallu occuper les 42 enfants de l'orphelinat de Ouidah et mettre en place tout un protocole d'hygiène, aussi bien avec les enfants que dans les centres d'accueil de Grégoire. Heureusement, le COVID 19 n'a pas causé les dégâts redoutés.

À SOLENZO, gros village du Burkina Faso, non loin du Mali, nous soutenons depuis 2004 le Centre Marie Moreau.

Les Sœurs de la Pommeraye, près d'Angers, ont ouvert cette année-là un centre de formation féminine pour les adolescentes non scolarisées, afin de leur offrir une instruction de base et de leur donner des compétences dans divers domaines : cuisine, puériculture, coupe, couture, tissage, teinture...

Parmi elles, des élèves ont pu aller plus loin en fréquentant collège, voire même lycée voisin dans la journée et en étant pensionnaires au centre. Après les cours, elles participent aux ateliers et aux travaux collectifs.

Grâce aux campagnes de sensibilisation des sœurs, la scolarisation progresse. Cela les a amenées à décider de commencer une école primaire. La 1^{re} classe : CP1 a ouvert en septembre 2018, la seconde : CP2, a suivi en septembre 2019. Il faut dire que les enfants parlent djoula, la langue du pays et que 2 années sont nécessaires pour comprendre, s'exprimer et apprendre à lire en français.

L'ouverture de la 3^e classe, le CE1, est prévue pour septembre prochain et, si tout va bien, l'école primaire sera complète en septembre 2023.

Aujourd'hui, 60 enfants sont scolarisés auxquels s'ajoutent 25 jeunes filles en étude ou en formation.

QUE FAIT NOTRE ASSOCIATION ?

Elle organise des parrainages et contribue à l'aménagement des locaux : tables, matériel pédagogique... Le financement de panneaux solaires a permis d'apporter la lumière dans tous les bâtiments et du matériel informatique a été mis à la disposition des lycéennes. Les élèves apprécient aussi la bibliothèque très fournie en documents scolaires.

Peu de temps après le début du confinement en France, l'école et le centre Marie Moreau ont dû fermer comme toutes les écoles du pays. Les commerces et les marchés ne sont plus accessibles. Espérons que la vie quotidienne reprenne le plus rapidement possible !

Possibilité de parrainer un enfant (80€/an), s'adresser à Marie-Louise GUIOT, 21, L'Hôtel Crand 44160 STE ANNE SUR BRIVET.

Notre règle : 1 € donné ici = 1 € versé là-bas.



Les Vieux Guidons du Moulin

L'Association « Les vieux Guidons du Moulin » a pour objectif de réunir les passionnés de véhicules à 2 roues motorisés afin d'échanger, partager, rénover des vieux (ou pas !) cyclos et motos, et d'organiser des sorties repas-concerts et autres avec ses membres.

2 DATES A RETENIR cette année pour tous :

- Balade mob du samedi 26 septembre : avec repas du midi, balade et soirée repas avec la fameuse remise des lots...

- Rassemblement moto du 3 et 4 octobre au relais du moulin : avec apéro, repas, concert le samedi et le dimanche balade et repas.

Président de l'association : Mr FOUCHE Samuel Secrétaire : Mme LE GOANVIC Valéry Trésorier : Mr FOUCHE Nicolas

Local de l'association :

LE RELAIS DU MOULIN JAGU,

la Miretterie à Ste Anne sur Brivet

Contact : 06 84 18 25 31



Civisme

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous. Quelques rappels de bon sens !

- Je fais attention à la nuisance de bruit
- Je ne pratique pas d'activités bruyantes le dimanche et les jours fériés. Je ne tonds pas ma pelouse non plus. Je m'arrange pour le faire en semaine, de 8H à 12H et de 13H30 à 20H.
- J'évite de faire trop de bruit, particulièrement entre 22H et 8H.
- Si je dois effectuer des travaux ou fêter un événement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.
- Je respecte la nature et les règles de tri sélectif
- Je dépose mes sacs poubelles dans mon bac à ordures ménagères et je pense à le nettoyer régulièrement.
- J'attends le jour de la collecte pour sortir mon bac et je le ramasse dès que possible pour éviter qu'il tombe sur la voie publique.
- Lorsque j'utilise les points d'apport volontaires, je ne laisse rien en dehors des containers ou sur la voie publique.
- Je respecte la propreté des espaces publics et je veille à nettoyer rapidement en cas de salissure accidentelle.
- Je ne jette pas à terre papiers, mégots de cigarettes, plastique, canettes, bouteilles de verre... je m'en débarrasse dans les poubelles appropriées.

J'aime les animaux mais...

- Je tiens mon animal en laisse, je ne le laisse pas divaguer.
- Je ne le laisse pas faire ses besoins n'importe où ou je ramasse ses déjections.
- Je m'assure que mon animal ne soit pas une nuisance (odeurs et bruits) pour mes voisins.
- Je n'oublie pas de me conformer à la loi (déclaration en mairie) si je possède un « chien dangereux »

Le respect et le dialogue restent la base du bien vivre ensemble.

Si vous subissez des nuisances de voisinage, pensez à la médiation et à la conciliation.

LES GESTES BARRIÈRES POUR LIMITER LA PROPAGATION DES VIRUS



SE LAVER FRÉQUEMMENT LES MAINS

Avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon pendant au moins 30 secondes.

RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE RESPIRATOIRE

Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement. Jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée et se laver les mains ensuite.



EVITER LES CONTACTS PROCHES

Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre. Saluer sans se serrer les mains, éviter les embrassades.

EVITER DE SE TOUCHER LES YEUX, LE NEZ ET LA BOUCHE

Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, vous risquez d'être en contact avec le virus présent sur ces surfaces.



PORTER UN MASQUE QUAND ON EST MALADE

Le port du masque permet de protéger l'environnement du malade. L'idéal est de porter le masque tant que l'on est contagieux.



HANDISPORT, LA MEME PASSION DU SPORT

Trouvez votre club pour la nouvelle saison !

Le sport fait du bien sur le plan physique et moral !
Ce n'est plus à prouver, il procure un bien être général !
Le sport enseigne des valeurs éducatives et favorise les rencontres,
il permet de créer du lien social.

VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE OU SENSORIEL ET VOUS VOULEZ VOUS AUSSI AVOIR ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE ?

N'hésitez plus à contacter le Comité Départemental Handisport de Loire Atlantique qui vous aidera à trouver le sport qui vous correspond et vous inscrire à la rentrée.

Benoît Dousset
02.40.92.34.64
06.17.61.86.98

cd44@handisport.org

www.handisport44.fr

Suivez-nous sur Facebook !



Maison des sports
44 rue Romain Rolland
BP 90312
44103 Nantes Cedex

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le **0 800 130 000**

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?
Appelez votre médecin.

VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFLÉ ?

Appelez immédiatement
le SAMU **15**

114
NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

URGENCES

15 **17**
SAMU POLICE SECOURS

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

18
SAPEURS-POMPIERS

VICTIMES OU TMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

3919
numéro d'écoute gratuit,
7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS **114** arrêtonslesviolences.gouv.fr

vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

3977 Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

École de Musique intercommunale



Nouvelles inscriptions à partir du 1^{er} juillet

Envie de découvrir la musique ? D'apprendre à jouer d'un instrument ? À chanter ? Alliez plaisir et apprentissage au sein de l'École de Musique Intercommunale du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois. Les permanences d'inscriptions se dérouleront le 1^{er} juillet (de 16h à 20h) et le jeudi 3 septembre (16h30 à 19h30). En dehors de ces permanences, possibilité de s'inscrire auprès du secrétariat entre le 2 et le 17 juillet ou à partir du 24 août (accueil sur rendez-vous uniquement).



Apprendre et pratiquer...

Une équipe de 16 enseignants accompagnent les élèves de tous âges (enfants et adultes) et de tous niveaux dans leur apprentissage musical, via une offre riche et diversifiée :

- Éveil musical pour les enfants de Grande section et du CP
- Atelier découverte 'Vocarythm' pour les enfants de CE1/CE2 : dans la continuité des années d'éveil musical, les enfants approfondissent les aspects sensoriels de la musique et son expérimentation concrète (petits instruments, chant, rythme, découverte instrumentale ponctuelle au cours de l'année).
- 15 disciplines vocales et instrumentales (pour ados/adultes et enfants à partir du CE1 ou CE2 selon les instruments) : accordéon, flûte traversière, contrebasse, basse, saxophone, clarinette, trombone, tuba, cor, trompette, batterie, piano, guitare (acoustique et électrique) et chant. Les adolescents et adultes sont accueillis dans un cursus adapté à leur demande et en fonction de leur âge et niveau. Le parcours est disponible sur le site www.cc-paysdepontchateau.fr.
- 19 ateliers et pratiques collectives : chorale enfant, chorale ado, atelier vocal adulte, ensembles à vents, ensembles de guitares, atelier jazz, ensemble de percussions, atelier d'improvisation, etc. Si vous maîtrisez déjà un instrument, vous pouvez aussi rejoindre directement une ou plusieurs de ces pratiques collectives.

Des projets tout au long de l'année...

Au-delà du quotidien d'enseignement, l'École de Musique Intercommunale, c'est aussi plus de 15 actions hors les murs et concerts d'élèves chaque année : échappées musicales, projets interservices avec le réseau des bibliothèques, interventions en milieu scolaire, rencontres autour de la musique dans différentes structures... Le tout afin de favoriser l'expression des élèves et de les faire participer à la vie culturelle locale.

Modalités d'inscription et contact

Les permanences d'inscriptions du 1^{er} juillet (16h à 20h) et du 3 septembre (16h30 à 19h30) auront lieu à l'École de Musique située au 10 rue Toulifaut à Pont-Château. Pensez à vous munir d'une attestation de responsabilité civile et d'une photo d'identité. Pour toutes questions, contactez Karine EVAÏN, assistante administrative de l'EMI au 02 40 36 42 81 / ecoledemusique@cc-paysdepontchateau.fr

Pour en savoir plus sur l'École de Musique Intercommunale, rendez-vous sur le site www.cc-paysdepontchateau.fr

CONTACT PRESSE :

Contact Ecole de musique : - ecoledemusique@cc-paysdepontchateau.fr

Tiphaine GRENIER-SEGALEN, Directrice : 06 30 31 64 78 - Service communication de la Communauté de communes

Manon LE CORRE, chargée de communication : communication@cc-paysdepontchateau.fr

ENVIE DE DÉCOUVRIR LA MUSIQUE ?
D'APPRENDRE À JOUER D'UN INSTRUMENT, À CHANTER ?

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONT-CHÂTEAU / ST-GILDAS-DES-BOIS

Allier plaisir et apprentissage au cours d'une formation musicale de qualité et diversifiée

Clarinette	Accordéon
Flûte traversière	Piano
Saxophone	Batterie
Cor	Tuba
Trombone	Guitare
Trompette	Basse
Chant	Contrebasse

CONTACTS : École de Musique Intercommunale — 10 rue Toulifaut à Pont-Château
02 40 88 07 06 / 06 08 96 19 70 — ecoledemusique@cc-paysdepontchateau.fr
+ D'INFOS SUR : www.cc-paysdepontchateau.fr



Bibliothèque

Horaires été 2020 réseau des bibliothèques

Cette période exceptionnelle nous oblige à des dispositions adaptées : voici l'organisation des ouvertures du Réseau des Bibliothèques pour cet été.

Depuis le 8 juin dernier, la bibliothèque de Ste Anne Sur Brivet rouvre avec des horaires restreints les mercredis de 15h à 18h et les vendredis de 16h à 18h. Son mode de fonctionnement adapté aux mesures sanitaires vous permet à nouveau de choisir et emprunter vos documents sur place.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
Communauté de Communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois

HORAIRES D'ÉTÉ 2020

Réouverture à partir du 8 juin

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
CROSSAC		16H-18H				9H30-12H
DREFFÉAC	BIBLIOTHÈQUE FERMÉE					
GUENROUËT		16H-18H	15H-18H			
MISSILLAC	BIBLIOTHÈQUE FERMÉE					
PONT-CHÂTEAU	14H-16H30		10H-12H30 15H-18H		16H-18H	10H-12H30
SAINT-GILDAS DES-BOIS			10H-12H30		16H-18H	10H-12H30
SAINT-ANNE SUR-BRIVET			15H-18H		16H-18H	
SAINT-REINE DE-BRETAGNE			15H-18H	16H-18H		
SÉVÉRAC			10H-12H		16H-18H	

LA DURÉE DE PRÊT PASSE À 6 SEMAINES !

Avec les boîtes 24h/24, vous pouvez rendre vos documents 7 jours sur 7 dans les bibliothèques du réseau.

Le service de navette entre les bibliothèques est maintenu !

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES BIBLIOTHÈQUES DU 27 JUILLET AU 22 AOÛT INCLUS

www.reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr

Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AG bibliothèque février 2020

En temps normal, la bibliothèque est gérée par une professionnelle à mi-temps mais le rôle des bénévoles est essentiel à la vie de la bibliothèque. C'est pourquoi, les bénévoles sont constitués en une association, « Livres comme l'air », de loi 1901 afin de créer une équipe de soutien aux actions de la bibliothèque : permanences pour accueillir le public, participation au choix des livres et à leur équipement, aides aux accueils de groupe et à l'organisation des animations.

En raison des contraintes actuelles, l'équipe des bénévoles ne peut plus remplir ses missions d'accueil mais a hâte de vous retrouver dès que les conditions sanitaires le permettront !



Accueil RAM

Bibliothèque de Ste-Anne-sur-Brivet :
02 40 91 84 88

Bibliothèque de Missillac :
02 40 19 32 31

fricordel@cc-paysdepontchateau.fr
reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr

Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St Gildas des Bois
2, rue des Châtaigniers
44160 PONT-CHÂTEAU

Tél. 02 40 45 07 94
reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr

Facebook - Youtube
FlickR - Google +



Fabienne bibliothécaire et toute l'équipe de bénévoles

Service jeunesse intercommunal

Actualité de l'Espace Jeunes de Ste-Anne-sur-Brivet

L'année 2020 est l'occasion, pour les jeunes et leur animatrice référente Rachel L'hermite, de lancer des projets et de découvrir les partenaires et les acteurs locaux de la commune. En voici un aperçu...

Projet SLAM

En 2020, un projet autour de la musique et de l'expression a été lancé au sein de l'Espace Jeunes de Sainte-Anne-sur-Brivet, avec comme support le SLAM. Dans un premier temps, les jeunes se sont familiarisés avec ce style musical : une musique urbaine poétique proche du rap. Ce fut l'occasion d'écouter plusieurs artistes slameurs français, dont Grand Corps Malade parmi les plus connus, ou encore Govrache. Les jeunes devaient notamment assister au concert de ce dernier le 14 mars

et le rencontrer dans sa loge, malheureusement, à cause de la crise sanitaire liée au COVID-19, ce rendez-vous n'a pu avoir lieu et sera reprogrammé.

En parallèle, les jeunes ont travaillé sur l'écriture de leurs propres slams, qui seront mis en musique puis en clip vidéo au cours de cet été. Ils auront prochainement le plaisir, avec leur animatrice, de vous présenter le résultat de ces créations lors d'une petite soirée...



Projet JARDIN

Afin de s'approprier le local où ils ont pour habitude de se retrouver et de participer à de nombreuses animations, les jeunes ont pour projet d'aménager l'extérieur de l'Espace jeunes. L'objectif ? Disposer d'un joli espace de détente en plein air. Accompagnés par leur animatrice, ils envisagent ainsi d'aménager les pots de fleurs ainsi que la partie jouxtant la porte d'entrée... Mais ce n'est pas tout : ils prévoient également d'écrire à l'émission « Silence ça pousse ! » sur France 5 pour postuler à la rubrique « Pas de panique ». Une candidature originale qui, espérons-le, leur permettra d'être sélectionnés !

Echanges intergénérationnels avec l'EHPAD de la Gacilly

Depuis Noël, un partenariat a été mis en place par l'Espace Jeunes avec l'EHPAD « Les Lauriers Verts » de la Gacilly : échanges intergénérationnels, rencontre à l'occasion d'un loto avec les résidents, mots de soutien et jeux de devinettes, sudokus... envoyés aux résidents pendant le confinement... Les jeunes, tout comme les résidents, souhaitent faire perdurer cet échange dans le temps. Il est notamment prévu d'aller découvrir l'incontournable festival photo de la Gacilly avec les résidents au mois de juillet, puis de les recevoir à Ste-Anne-sur-Brivet à la fin de l'été, sous réserve bien sûr que les conditions sanitaires le permettent.

Pendant le confinement

Le lien n'a pas été coupé pendant le confinement, les jeunes ont pu relever des défis tous les lundis et jeudis et ils ont bien joué le jeu. Des visios ont également été mises en place tous les mercredis afin de pouvoir prendre des nouvelles de chacun et de pouvoir jouer un peu en direct.

Partenariats

Enfin, des partenariats entre services intercommunaux se développent, en particulier via la participation des jeunes à des animations proposées par la bibliothèque de Ste-Anne-sur-Brivet, qui reprendront dès que les conditions sanitaires liées au COVID-19 le permettront.

En attendant, l'espace jeunes va pouvoir accueillir à nouveau les jeunes à partir de mi-juin avec des conditions d'accueil adaptées au regard de la situation sanitaire actuelle.

Bel été à tous,

Mission locale

La Mission Locale c'est aussi un accompagnement vers l'emploi !

- Découvrir des métiers et des secteurs d'activité qui recrutent.
- Préparer et organiser votre recherche d'emploi
- Valoriser votre candidature
- Accéder à des offres d'emploi près de chez vous

Téléchargez la nouvelle application de votre Mission Locale !

La Garantie Jeunes vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière

C'est pour qui ?

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans souhaitant réussir leur entrée dans la vie active
- Pour les jeunes ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation

C'est quoi ?

- Un contrat d'engagement entre vous et votre Mission locale de 12 mois
- Une allocation mensuelle pour sécuriser votre quotidien
- Un parcours d'accompagnement intensif
- Le développement de vos compétences et de vos capacités en multipliant des mises en situation professionnelles
- Un suivi Individuel et personnalisé pour vous aider dans votre projet professionnel.



Office de Tourisme

Venez à l'Office de Tourisme découvrir les nombreuses publications disponibles qui vous permettront de parcourir votre commune en appréciant son patrimoine culturel et naturel !

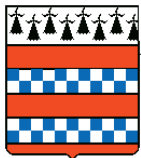


Transport scolaire

Info auprès des familles qui seraient susceptibles d'avoir besoin du transport scolaire pour la prochaine rentrée 2020-2021 :

Les inscriptions aux transports scolaires sont à faire en ligne sur le site aleop.paysdelaloire.fr. Elles ont débuté le 8 juin et se termineront le 31 juillet 2020. Passé ce délai une majoration de 20€ sera appliquée. Toutefois, il est fortement conseillé de s'inscrire avant le 30 juin car passé ce délai, les inscriptions seront toujours possibles sur le site mais les nouvelles demandes de créations d'arrêt ne seront plus prises en compte et les familles devront alors se rattacher aux arrêts déjà existants.





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE 2020 DES PERSONNES FRAGILES HANDICAPEES VIVANT A DOMICILE

En raison de la crise sanitaire que nous traversons actuellement dû au Covid-19, nous invitons toutes les personnes fragiles domiciliées sur la commune à se faire recenser.

Merci de bien vouloir compléter ce document et le retourner en Mairie de Sainte Anne sur Brivet - 6 Rue de l'Etang. Permanence téléphonique de 10h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi.

Adresse mail : mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

☐ Personne de plus de 70 ans

☐ Personne de plus de 60

☐ Personne adulte handicapée

Coordonnées du médecin traitant

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Si inscription par une tierce personne

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

Date et signature :

ACCUSE DE RECEPTION-A COMPLETER PAR LA MAIRIE

Je soussigné, M. le Maire de la Commune de Sainte Anne sur Brivet, certifie avoir reçu de une demande d'inscription sur le registre des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile.

Je vous informe :

- ✓ Qu'il vous est possible, à tout moment et sur simple demande écrite, d'être radié(e) de ce registre,
- ✓ Vous possédez un droit d'accès et de rectification sur les informations données,
- ✓ Que ces informations pourront être transmises aux services sanitaires et sociaux,
- ✓ Que le silence gardé à réception de cet accusé de réception vaut approbation d'inscription.

A Sainte Anne sur Brivet, Le

Le Maire, Jacques BOURDIN

